

SITUATION ET DÉTERMINANTS DE LA DEMANDE D'ÉDUCATION EN GUINÉE

Rapport de mission

Projet d'Appui du Développement Socio-Économique (PADSE)

République de Guinée

février 1996

9307-1C-059



SETYM International Inc.

2192, boul. René Lévesque ouest Tél : (514) 939-2200
Montréal, Québec Fax : (514) 939-2716
Canada H3H 1R6 c. élec. : setym@setym.com

**SITUATION ET DÉTERMINANTS DE LA DEMANDE
D'ÉDUCATION EN GUINÉE**

République de Guinée

Rapport de mission

février 1996



SETYM International Inc.

ETUDE DU SYSTEME
EDUCATIF DE LA GUINEE

Les déterminants de la Demande des
ménages en éducation

RAPPORT de SYNTHESE

PLAN DU RAPPORT

Liste des tableaux et des graphiques
Listes des sigles

Avant Propos :

I Synthèse des recommandations suggérées par l'étude:

II Le contexte macro-économique et financier en Guinée.

II.1 Politique Economique, comportement des agents, et niveau
de vie:

II.2 Les contraintes budgétaires et l'investissement en
éducation.

II.21 Les réformes économiques: impact et limites.

II.22 L'éducation: réformes et effort d'investissement.

III Les Caractéristiques de l'Offre en matière d'Education:

III.1 Répartition des Classes et enseignants par
préfecture.

III.2 Analyse de la stratégie de localisation des écoles.

IV Présentation de l'EIBC et premiers enseignements:

IV.1 Etablissement et analyse des tableaux de base.

IV.2 Croisements des variables significatives:

V Traitement économétrique des données de l'enquête:

Modélisation de la demande.

V.1 Les déterminants de la demande d'éducation par
les ménages en Guinée.

V.2 Les spécificités de la demande d'éducation
pour les filles.

VI Les recommandations

VI.1 Les recommandations suggérées par l'étude.

VI.11 Du côté de l'Offre

VI.12 Du côté de la Demande

VI.2 Epilogue: l'éducation, un facteur essentiel pour le
développement.

Annexes

Bibliographie

N° du tableau	Titre
T2.1	Quelques données macro-économiques:
T3.1	Dispersion de l'effort éducatif selon les préfectures:
T41.1	Taux d'alphabétisme selon la strate, le groupe d'âge et le sexe
T41.2	Capacité d'écrire une lettre: selon la strate, le sexe et le groupe d'âge
T41.3	Pourcentage des personnes sachant faire du calcul écrit: selon la strate, le sexe et le groupe d'âge
T41.4	Passage par l'école selon: la strate le groupe d'âge et le sexe
T41.5	Pourcentage des personnes ayant suivi un cours d'apprentissage: selon la strate, le sexe et le groupe d'âge
T41.6	Fréquences des personnes ayant suivi un stage de formation, selon la strate le sexe et le groupe d'âge.
T41.7	Pourcentage des personnes ayant suivi un cours d'alphabétisation: selon la strate, le sexe et groupe d'âge
T41.8	Taux de scolarisation selon la strate, le sexe et le groupe d'âge
T41.9	Pourcentage des personnes ayant abandonné l'école selon la strate, le sexe et le groupe d'âge
T42.1	Aptitude à la lecture par sexe et classes de dépense.
T42.2	Aptitude à la lecture par âge et classes de dépense.
T42.3	Taux de scolarisation selon les classes d'âge et les niveaux de dépense
T51.0	Liste des variables: sigles, définitions et statistique descriptive.
T51.1	Explication de la part des dépenses consacrées à l'éducation dans la dépense totale.
T51.2	Explication de la proportion des enfants
T51.3	Explication de la scolarisation des individus. scolarisés dans le ménage.
T51.4	Explication de scolarisation des individus (suite)
T52.1	Liste des variables: sigles, définitions et statistique descriptive.
T52.2	Explication de la scolarisation des filles (cas des filles seulement)
TA.1	Classement des individus selon le diplôme le plus élevé et les classes de dépense
TA.2	Liste des variables de l'estimation dont les résultats figurent au tableau
G3.1	Ratio: nombre de classes/Population âgée de moins de 18 ans par préfecture

G3.2 Ratio Nouveaux inscrits/population âgée de 7 ans par préfecture.

Liste des sigles et signification

Sigles	Signification.
CEPE	Certificat d'études primaires
E	Ensemble
FBCF	Formation brute de capital fixe
ONG	Organisations non gouvernementales
PASE	Programme d'ajustement structurel de l'éducation
R	Rural
U	Urbain

Remerciements:

(iii)

Je remercie vivement Monsieur Dumar Diallo, Directeur de l'Enquête Permanente sur la Consommation des Ménages, pour l'accueil qu'il m'a réservé dans son unité ainsi que Monsieur Mamadou Louda Bah, informaticien qui a gentiment répondu à mes demandes de données.

La première réunion avec Monsieur Diallo nous a permis de situer le cadre général de cette étude.

Les enquêtes auprès des ménages, sur les conditions de vie, ont permis de réunir les indicateurs utiles pour étudier l'impact de l'ajustement structurel.

L'objectif est d'appuyer le Gouvernement dans la formulation d'une politique sociale destinée à corriger le programme d'ajustement structurel (les aspects sociaux).

Pour ce volet, la Direction de l'Enquête permanente souhaite que les données recueillies soient traitées, en vue de cerner le secteur de l'éducation dans sa globalité.

Les discussions avec Monsieur Billo Barry responsable de la carte scolaire ont été fructueuses, je le remercie pour le temps qu'il a consacré, y compris durant les jours fériés.

Je remercie également Mr Ahmadou Sow chef de la Division des Affaires Administratives et Financières qui nous a donné quelques indications sur le budget de fonctionnement, et sur son évolution, ainsi que les données y afférents.

Monsieur Diawara Directeur de la Planification au MEPU/FP et Mr Tiano Ailou Barry, responsable des Investissements dans le secteur de l'éducation nous ont expliqué quels sont les enjeux en matière de localisation des écoles à construire et comment ils procèdent.

La rencontre avec Monsieur Saïdou Souaré, conseiller au Cabinet du MEPU/FP et coordonnateur national du PASE nous a permis de nous rendre compte des différents axes des réformes en cours ou envisagées.

Enfin Monsieur Belhadj, conseiller auprès de l'EPM a facilité mon installation à Conakry.

Avant Propos

Dans la mesure où il est admis que le rôle de l'éducation dans le développement est primordial, le Gouvernement Guinéen a entrepris un programme visant à promouvoir l'éducation pour le plus grand nombre.

La question dès lors posée est de savoir comment s'assurer que la population va adhérer à ce programme.

Cette étude a pour objet d'aider à approfondir la connaissance du comportement des ménages face à l'éducation et notamment celle des filles.

Ainsi les recommandations qui en sortiront contribueront à éclairer les autorités dans la conception des politiques éducatives.

Une politique d'offre plus substantielle en matière d'écoles et de classes suffira-t-elle? Ou, faudra-t-il envisager des mesures d'aide (cantines scolaires et distribution des manuels), ou d'incitations (micro-crédits pour aider les petits exploitants agricoles...)?

La première section de ce rapport effectue une synthèse des recommandations qui ressortent de l'étude. La seconde situe l'analyse du système éducatif, dans le contexte macro-économique de la Guinée, notamment pour montrer l'ampleur des efforts à déployer.

La Troisième section établit un diagnostic de l'offre actuelle en matière d'éducation et en relève les limites.

La quatrième section présente brièvement l'enquête réalisée auprès de 4705 ménages, entre Février 1994 et Janvier 1995. Elle en expose les données relatives à l'éducation avec un commentaire basé sur une analyse en termes de statistique descriptive.

La cinquième section consiste en une tentative de modélisation du comportement des ménages en matière d'éducation. Une grande partie des variables socio-économiques susceptibles d'en expliquer la demande est introduite, leur poids respectif est apprécié.

Il s'agit en fait non seulement des variables que comporte le volet "éducation" du questionnaire de l'enquête, mais aussi de variables choisies dans les autres volets pour leur pertinence supposée¹.

Des variables relatives à l'Offre sont également introduites sous forme de "variables muettes", pour tenir compte de la différence de la disponibilité de classes entre les préfectures.

La dernière section récapitule les recommandations et conclue le texte par une épilogue sur l'éducation et le développement.

¹ A cet égard, nous remercions particulièrement Monsieur Mamadou Louda Bah qui n'a pas ménagé ses efforts et qui a patiemment élaboré les fichiers de données que nous lui avons demandés.

I Synthèse des recommandations:

L'étude montre que les taux d'alphabétisation et de scolarisation sont très faible en Guinée. Plusieurs facteurs contribuent à incriminer en premier lieu l'insuffisance du nombre de classes. Les écarts observés entre milieu rural et urbain proviennent essentiellement d'une disparité dans l'affectation des écoles et des classes. Cette situation nuit au rendement des unités existantes et de ce fait discrédite l'école aux yeux des populations.

Les efforts qui pourraient être déployés en vue d'encourager les ménages guinéens à scolariser leurs filles -encore plus touchées par l'analphabétisme- risquent d'être vains si la qualité de l'enseignement n'est pas haussée.

La première recommandation serait de construire davantage d'écoles et de veiller à une répartition moins inégalitaire entre milieu rural et milieu urbain et entre les régions (mieux tenir compte de la répartition de la population). Dans une première étape, un réaménagement des horaires pourrait permettre de doubler l'usage des écoles existantes.

L'étude montre que lorsque le chef de ménage a le niveau d'éducation primaire, les chances de scolarisation des enfants - y compris les filles- augmentent fortement. Il est alors suggéré de multiplier les campagnes d'alphabétisation auprès des adultes.

Dans le but de promouvoir la qualité et de rehausser l'image de l'école, il faudrait instituer des primes aux enseignants et directeurs des écoles performantes; pour ce faire, les examens devraient être harmonisés, à tous les niveaux du cursus scolaire, avec une centralisation des corrections.

L'encouragement du secteur privé doit être accompagné de mesures de contrôle de qualité. Une enquête spécifique sur les attentes des ménages (nature des programmes, périodes de vacances plus adaptées, aide au financement de scolarité, etc...) permettrait de mieux cibler les mesures d'accompagnement de l'effort de construction d'écoles.

II Le contexte macro-économique et financier.

II.1 Politique Economique, comportement des agents, et niveau de vie:

Au lendemain de l'indépendance, la Guinée a opté pour une planification de son économie. Plusieurs plans ont donc vu le jour à partir de 1958².

La place du secteur public était prédominante, du point de vue de la production, avec la création d'entreprises publiques et du

² Des plans pluriannuels: 1960-63, 64-71 et 73-78.

point de vue de la gestion, avec un contrôle des échanges (licences d'importation) et des prix.

Cette gestion n'a pas favorisé une croissance économique en rapport avec la progression démographique. Le PIB s'est accru au rythme de 2,4 % entre 1960 et 1970 alors que la population augmentait de 2,8 %.

De ce fait, le revenu par tête s'est dégradé de 4 % durant cette période (A. Radiaye et alii (1994)).

La croissance s'est sensiblement accéléré (3,5 %) entre 1975 et 1980, du fait de l'exploitation de nouvelles mines de bauxite, mais se tarit dès 1980.

En conséquence, en 1985, année qui marque un tournant de la politique économique en Guinée, le PIB par tête est évalué à 250 \$ US et les indicateurs de pauvreté sont alarmants.

Le mémorandum économique de la Banque mondiale (1990) indique que la Guinée se situe en deça des pays sub-sahariens les plus pauvres. En 1984, l'espérance de vie à la naissance y est de 39 ans contre 49 dans les pays en question; la mortalité infantile de 176 contre 129 pour mille.

En 1980, le taux brut de scolarisation est de 31 % en Guinée et 76 % dans les pays sub-sahariens les plus pauvres; pour les taux brut de natalité et de mortalité, les chiffres sont respectivement de: 46 et 48, 23 et 18, pour mille. L'absorption journalière de calories y était de 1806 contre 2152 (Radiaye Bah et alii (1994)).

Parmi les freins à l'accès à l'éducation, il ne faut pas omettre l'état de la malnutrition. Or la malnutrition touche 30,5 % des enfants de moins de 5 ans, 34,4 % en milieu rural (EMP (1991)).

II.2 Les contraintes budgétaires et l'investissement en éducation.

Le déficit chronique du compte courant de la Balance des Paiements conjugué à une très faible épargne intérieure a conduit: d'une part à financer par des emprunts extérieurs le peu d'investissements - du reste peu productifs³ - et d'autre part à accumuler les arriérés de paiements évalués en 1985 à 14 % du PIB (300 millions de dollars).

Cet endettement réduira les possibilités d'investissement, Iddez (1991) montre l'effet négatif du poids de la dette sur l'investissement public en infrastructure, à partir d'une étude sur données de panel, pour une quarantaine de pays.

³ Radiyae A. et alii (1994) soulignent à cet égard que les exportations ont stagné.

D'un autre côté, la garantie de recrutement dans la fonction publique de tous les diplômés des universités⁴ s'est traduite par un accroissement de la part du budget de fonctionnement au détriment du budget d'investissement. De 1966 à 1980, les dépenses courantes ont augmenté de 10 % plus que les recettes du budget. Les salaires et charges y afférent y représentaient 50 à 60 %.

Enfin le budget d'investissement était grevé du fait des subventions de l'Etat aux entreprises publiques. En conséquence, l'investissement public représentait en moyenne 15 % du PIB contre 20 à 25 % dans les autres pays d'Afrique.

II.21 Les réformes économiques: impact et limites.

Suite au changement de régime⁵, un programme de réformes économiques et financières (PREF) a été adopté. La première phase couvre la période 1986-88 et a consisté en une libéralisation de l'économie et une politique de change plus réaliste. Le syli a été dévalué de 1400 % et remplacé par le Franc Guinéen (FG).

La seconde phase a visé un renforcement du secteur privé, un taux de croissance de 4 % (ce qui équivaut à une progression du PIB/tête de 1,2 %)⁶.

Ces objectifs et les moyens de les réaliser ont été définis dans la plupart des pays en développement avec l'aide d'institutions internationales, notamment de la Banque Mondiale.

⁴ Comme dans d'autres pays, une telle politique a eu des effets négatifs sur la qualité de la formation et les rendements de l'investissement dans les universités. En effet dans une telle situation, la recherche de l'excellence n'est plus une obligation. Bien plus, les diplômés sont délivrés dans un esprit de complaisance. On confondait alors le droit au travail pour tous avec le droit aux diplômes pour tous. On y revient plus tard pour expliquer que les diplômés ne constituent plus un signal de qualité; d'où le chômage des diplômés et aussi la réduction de l'attrait que peut constituer l'Université et même l'éducation en général.

Pour la fille en particulier, il y a une compétition entre le mariage perçu comme un "métier" (dans le vocabulaire de plusieurs personnes rencontrées, entendez par là une garantie d'insertion sociale) et les études.

⁵ La seconde république a été proclamée le 3 Avril 1984.

⁶ En 1988, le Ministère du Plan et des Finances a établi que 40 % des ménages à Conakry (zone pourtant des plus privilégiée) ont un niveau de dépenses estimé à 68 410 FG. Le rapport final sur l'ESIP en conclue que les catégories pauvres de la population ne peuvent accéder aux services de base: la santé et l'éducation.

Si ces efforts sont louables dans des situations chaotiques, ils demeurent à notre sens insuffisants car ils ne contribuent pas à résoudre les problèmes sociaux de ces économies. C'est de là nous semble-t-il que viennent les limites des programmes d'ajustement structurel (PAS).

En effet, des objectifs de croissance à 4 %, lorsque la population croît à un rythme de 2,8 % vont se traduire, certes par une sensible amélioration du PIB/tête, mais vont s'accompagner d'un accroissement des inégalités.

Car cette croissance ne peut suffire pour absorber le stock des chômeurs ni les flux de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'Emploi. Montmarquette C., Mourji F et Garni A. (1995) ont effectué une estimation du taux de croissance optimal (7 %) pour le Maroc, pays où une transition démographique est pourtant observée.

Pour les prix, le taux d'inflation visé par le programme était de 18 % à l'horizon 1991.

Le déficit du Budget, y compris les dons devait être ramené à 5,5 % du PIB. En d'autres termes, les dépenses publiques ainsi que l'investissement public devaient être maîtrisés.

Les résultats observés font état d'une croissance du PIB de 3,1, 5,9 et 4,3 % en termes réels pour les années 1987, 88 et 89. Le PIB/tête s'est accru de 1,9 % en moyenne. Mais il connaîtra une baisse en 1990-91, ce qui atteste d'une fragilité de cette croissance.

Le taux d'inflation a été de 36,9 % en 1987 et 19,4 en 1990, puis de 16,6 et 7,1 % en 1993.

Le rapport final (Diallo (1995) précise que les prix des services de santé ont été multipliés par 3,25 et ceux de l'éducation par 2,5.

Malgré une légère tendance à la baisse des prix, les chiffres, mis en liaison avec la politique de maîtrise des salaires, traduisent une forte détérioration du pouvoir d'achat des salariés.

Ces derniers, dont les instituteurs, vont chercher par divers moyens à compenser cette érosion: lorsqu'ils diversifient leur activité (agriculture en milieu rural et commerce informel en milieu urbain), cela nuit à leur engagement en tant qu'enseignant et donc à leur rendement.

Parfois, ils vont jusqu'à demander des "dons" aux parents des élèves ou encore à faire travailler ces derniers dans leurs propres champs (A.SOW (1994)).

La mise en oeuvre des réformes a entraîné un accroissement du chômage, notamment en milieu urbain. La fonction publique a

réduit ses effectifs de 90 300 agents en 1985 à 50 000 en 1991⁷ (Rapport de l'ESIP, EPEM (1991)).

Le rapport précité de l'UNICEF indique que le programme de privatisation des entreprises publiques a conduit à la suppression de 2 500 emplois.

Ainsi, l'érosion du pouvoir d'achat et la réduction des revenus inhérentes aux réformes, pourtant nécessaires, a affecté les dépenses des ménages, notamment celles consacrées à l'éducation et la santé, affirme le rapport de l'UNICEF.

On introduira dans la spécification des modèles (Section V) la dépense totale des ménages - variable usuellement retenue pour approximer le revenu - comme variable explicative de la demande d'éducation par les ménages.

Pour les équilibres fondamentaux, les données que nous avons pu recueillir attestent d'une amélioration lente des indicateurs. Le tableau T2.1 reprend quelques unes des informations jugées utiles ici⁸. Il s'agit d'estimations pour les années 1992 à 1994 et de prévisions pour 1995 à 1998.

T2.1 Quelques données macro-économiques:

	92	93	94	95	96	97	98	
PIB	3,0	4,7	4,0	4,6	4,7	5,4	5,8	t.c
PIB/tête	0,2	1,8	1,1	1,8	1,9	2,5	2,9	t.c
Cons/têt	-2,4	1,6	2,5	0,9	0,1	1,1	2,3	t.c
Prix	16,6	7,1	4,1	4,9	4,0	3,8	3,6	t.c
FBCF totale	17,3	16,7	16,6	17,3	17,7	18,1	18,1	%PIB
dont publique	7,4	6,4	5,5	5,9	6,5	6,8	7,0	%PIB
Service Dette/Exp	28,9	23,9	32,2	18,5	17,6	12,9	13,0	%EXP

t.c: taux de croissance. Source: Division des Etudes et Stratégies Macro-économiques. Ministère du Plan (1995).

⁷ Des tests d'évaluation et de sélection, louables pour améliorer le rendement dans l'administration, ont été organisés. D'un autre côté, les employés des sociétés minières n'avaient plus le statut de fonctionnaire.

⁸ Pour le taux de changes, bon indicateur pour apprécier les résultats d'une politique, au temps de la première république, 1 \$ US valait 25 Syli sur le marché officiel et 75 à 100, sur le marché parallèle. Actuellement, le FG est échangé avec une différence qui oscille autour de 10%, entre les deux marchés.

On relèvera de ce tableau que la situation va s'améliorer pour les prix (si les prévisions se réalisent) mais insuffisamment au niveau de la consommation par tête et de la FBCF.

Or la première pose le problème de la disponibilité du minimum vital avant de pouvoir fréquenter l'école et y conditionne la réussite des enfants scolarisés.

La seconde montre que l'effort sur l'offre en matière d'éducation ne progressera pas autant que le requiert la situation. Les paragraphes suivants établissent un diagnostic de l'Offre et appréhende ses effets sur la demande des ménages.

II.22 L'éducation: réformes et effort d'investissement.

Outre la libéralisation de l'économie, la recherche d'une efficacité accrue a été fondée sur un effort de ré-aménagement du système éducatif.

Les objectifs affichés étaient de porter le taux brut de scolarisation de 28 % en 1988 (selon le rapport de l'UNICEF) à 50 % en l'an 2000. Cet objectif nécessite la construction de 500 nouvelles classes par an.

Le rapport final de l'ESIP (EPM(1991)) insiste pour sa part sur les fortes disparités régionales, notamment entre le milieu rural et urbain, qu'il importe d'atténuer.

Des objectifs plus globaux et moins quantifiés ont été annoncés et concernent la formation professionnelle, pour mieux répondre aux besoins du marché en main d'oeuvre qualifiée.

Enfin l'enseignement supérieur et la recherche devaient être adaptés aux besoins du développement économique.

Les moyens annoncés pour ce faire envisageaient une augmentation des dépenses de fonctionnement de l'éducation de 13 à 20 % des dépenses totales à l'horizon 2000. Les dépenses d'investissement pour l'éducation devaient être portées de 6 à 12 % du programme d'investissement public.

L'éducation primaire était prioritaire dans ces objectifs puisqu'on optait pour lui affecter 75 % des dépenses d'investissement réservées à l'éducation.

Les collectivités locales et les associations de parents d'élèves et amis de l'école (APEAE), ainsi que des ONG et des entreprises privées étaient sollicitées pour contribuer à cet effort.

Enfin on anticipait de renforcer les mécanismes institutionnels nécessaires à la promotion de l'enseignement privé⁹.

⁹ Nous n'avons pas pu obtenir d'informations sur ce qui a été fait à cet égard. En général, ce sont notamment des avantages fiscaux qui sont attribués voire des facilités pour l'acquisition de terrains du domaine privé de l'Etat ou des collectivités

Les moyens demeurent insuffisants mais l'adoption du Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Education (PASE) en 1990 apportent des mesures correctives qui tendent à rechercher une optimisation de l'allocation des ressources. Il s'agit en l'occurrence de porter davantage l'effort sur l'investissement et non les dépenses de fonctionnement.

Ainsi les dépenses totales pour l'éducation sont passées de 0,5 % du PIB en 1986 à 4,4 % en 1992; les dépenses courantes pour l'éducation par habitant sont passées pour les mêmes années de l'équivalent de 2 à 9,2 \$ US (Radiaye Bah et alii(1994))¹⁰.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement, celles relatives à l'éducation sont passées de 353,3 FG en 1986 à 2116 en 1991. La part du secteur de l'éducation dans les dépenses courantes de l'Etat hors dette, est passée de 7,1 % en 1986 à 25,2 % en 1992. Dans le budget total hors dette, cette part est passée de 5,7 à 22,4%, pour les mêmes années.

Le rapport précité de l'UNICEF précise qu'en 1986 91,6 % de l'enveloppe globale des dépenses d'investissement pour l'éducation ont été financés par des sources extérieures. Ce % demeure élevé en 1990-92, avec 62,7 %. Pour une pérennité de l'effort en matière d'éducation, il faudrait que son financement soit prévu sur les ressources propres du pays. Il en va ainsi de son efficacité.

III Les Caractéristiques de l'Offre en matière d'Education:

L'objectif est d'évaluer le nombre d'élèves par enseignant, par classe etc..., par préfecture. Ce sera l'occasion d'analyser la stratégie implicite de l'Etat en matière de localisation des écoles, par milieu et par région.

Lors de la modélisation de la demande, ces données seront introduites indirectement, sous forme de variables muettes, pour apprécier les effets des caractéristiques de l'offre sur la demande en éducation des ménages.

III.1 Répartition des Classes et enseignants par sous préfecture.

Il s'agit d'établir des ratios rapportant le nombre de classes et d'enseignants à la population, ainsi que des ratios par élève et enfin des ratios relatifs au taux de réussite. L'analyse des résultats permettra de déceler si une forte variabilité apparaît entre les préfectures. Il faudra alors retenir ces indicateurs pour expliquer les performances scolaires des enfants par région et par la suite, la propension des ménages à les inscrire à l'école.

locales.

¹⁰ En FG, les montants sont 743,4 et 8338. A titre de comparaison, pour la santé, les chiffres sont respectivement de 626 et 1776 FG pour les mêmes années.

En effet des sur-effectifs dans les classes peuvent décourager les ménages à y envoyer leurs enfants et les mauvaises performances scolaires qui peuvent en résulter vont accentuer cette aversion.

Nous avons établi le tableau T3.1 pour donner un aperçu sur la dispersion entre préfectures, du nombre de classes, d'enseignants et d'élèves inscrits:

T3.1 Dispersion de l'effort éducatif
selon les préfectures:

Ratios Indicateurs	élèves/ classes	élèves/ enseignants	élèves/ Pop 7 à 12 ans	Nouveaux inscrits/ Pop 7 ans
moyenne	40,61	44,98	0,45	0,48
écart type	13,40	14,95	0,16	0,18
coeff de variation	3,03	3,01	2,72	2,63

Outre la faible valeur des ratios, le tableau laisse apparaître une forte dispersion entre les préfectures.

Le graphique 3.1 visualise cette observation.

Il présente le ratio: nombre de classes sur la population âgée de moins de 18 ans, par préfecture¹¹.

¹¹ Les données utilisées pour élaborées ce graphique nous ont été fournies par la Division de la Démographie; le tableau ne comportait pas de données pour certaines préfectures. Le graphique donne ainsi, seulement un aperçu sur la dispersion de la répartition des classes.

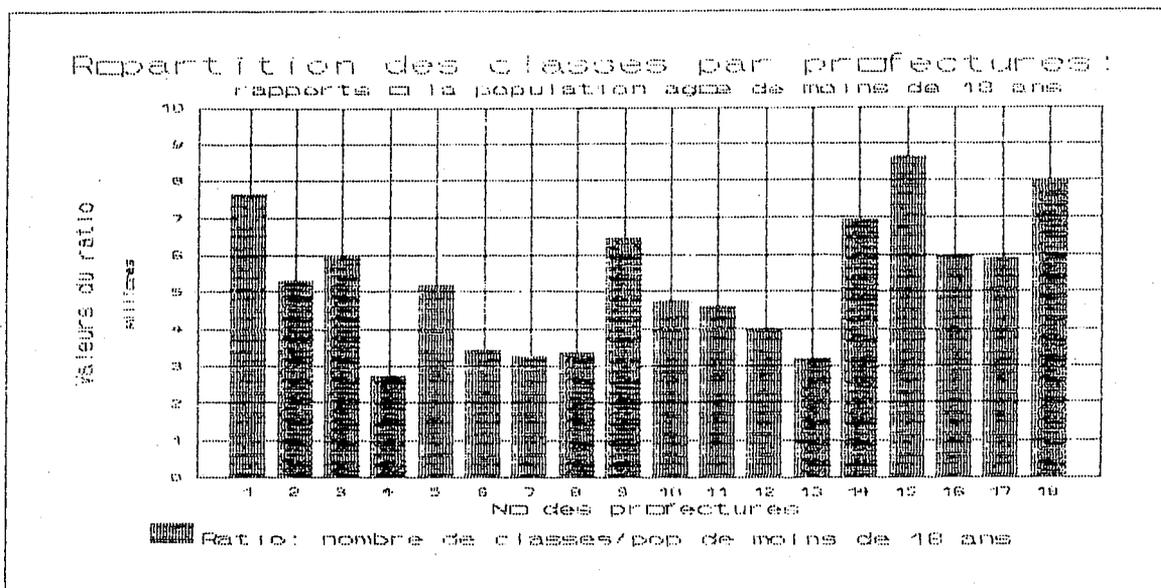


Figure 1

Lorsque l'on régresse le nombre d'enseignants (NENSPRF) par prefecture sur les nombre d'élèves inscrits (NELVPRF), on obtient:

$$\text{NENSPRF} = 5,22 + 0,018 \text{ NELVPRF}$$

avec un coefficient de détermination de 0,93 et un t de Student de 66,67.

Ce résultat atteste d'une cohérence entre la répartition des enseignants par prefecture et les possibilités ouvertes pour l'inscription des élèves. Mais cela ne signifie pas que la dite répartition soit équitable.

Il faut en fait régresser le nombre de classes (NCLSPRF) ou d'enseignants sur les effectifs de la population scolarisable par prefecture (POPSCLR).

Les résultats sont éloquentes:

$$\text{NCLSPRF} = 22,15 + 0,00872 \text{ POPSCLR} \quad \text{avec } r^2 = 0,454 \text{ et un student de } 5,48.$$

Cela voudrait dire que lorsque dans une commune le nombre d'enfants scolarisables est supérieur de 100 à une autre, le nombre de classes y est plus grand de 0,8 classes. Quant on sait que le nombre d'élèves par classe oscille entre 56 et 60 élèves, cela atteste d'une répartition non optimale.

Vu sous un autre angle, ce résultat indique que la variabilité du nombre de classes par prefecture est insuffisamment expliquée par les effectifs de la population âgée de 7 à 12 ans (45 % seulement)."

Cette situation nous a-t-on expliquée est héritée du passé. Le régime "socialisant" de la première république prônait "l'égalité" partout, y compris dans la répartition des écoles entre les préfectures, sans tenir compte des effectifs de leur population¹². Le poids des relations personnelles des représentants des préfectures jouaient également.

Cette répartition des classes affecte naturellement celle des enseignants. La régression suivante évalue le lien entre le nombre d'enseignants (NBENS) et la population des jeunes de moins de 18 ans (POPJ), par préfectures¹³.

Les résultats sont comparables aux précédents :

$$\text{NBENS} = - 12,42 + 0,013 \text{ POPJ},$$

avec un R^2 de 0,57 et une statistique t de 16,04.

Mais depuis le PASE, l'objectif affiché est de porter l'effort sur les régions où les taux de scolarisation sont les plus faibles, cependant nous avons signalé la question de la connaissance précise de la répartition de la population par région. Le service de la carte scolaire connaît bien le nombre d'inscrits mais insuffisamment celui des scolarisables, par sous-préfectures. Monsieur Billo Barry responsable de ce service nous a expliqué que cela est dû à l'absence de données relatives à l'état civil.

Le graphique 3.2 donne le ratio des nouveaux inscrits sur la population âgée de 7 ans, par préfecture ¹⁴.

Lorsqu'on essaie d'expliquer le nombre de nouveaux inscrits (NVXINSCR) par préfecture, par les effectifs des enfants âgés de 7 ans (POP7), les résultats n'annoncent pas une amélioration de la répartition de l'effort éducatif :

$$\text{NVXINSCR} = 246,536 + 0,432 \text{ POP7}. \text{ Le } r^2 = 0,362 \text{ et la statistique } t \text{ vaut } 4,51.$$

¹² Cette dernière estimation économétrique a été faite à partir de données statistiques fournies par le service de la carte scolaire du MEPU. La population scolarisable est estimée par leur soin, à partir des données du dernier recensement. Ne sont donc pas pris en compte les effets d'éventuels mouvements migratoires qui pourraient sensiblement modifier les données par préfecture.

¹³ Les données utilisées à cet égard nous ont été fournies par Monsieur Mamadou Badiou Diallo, chef de la Division de la Démographie au Ministère des Finances et du Plan. Il s'agit des résultats d'un recensement administratif (Novembre 1990), précédent les élections.

¹⁴ Les données utilisées pour l'élaboration de ce graphique sont celles du service de la carte scolaire du MEPU/FP.

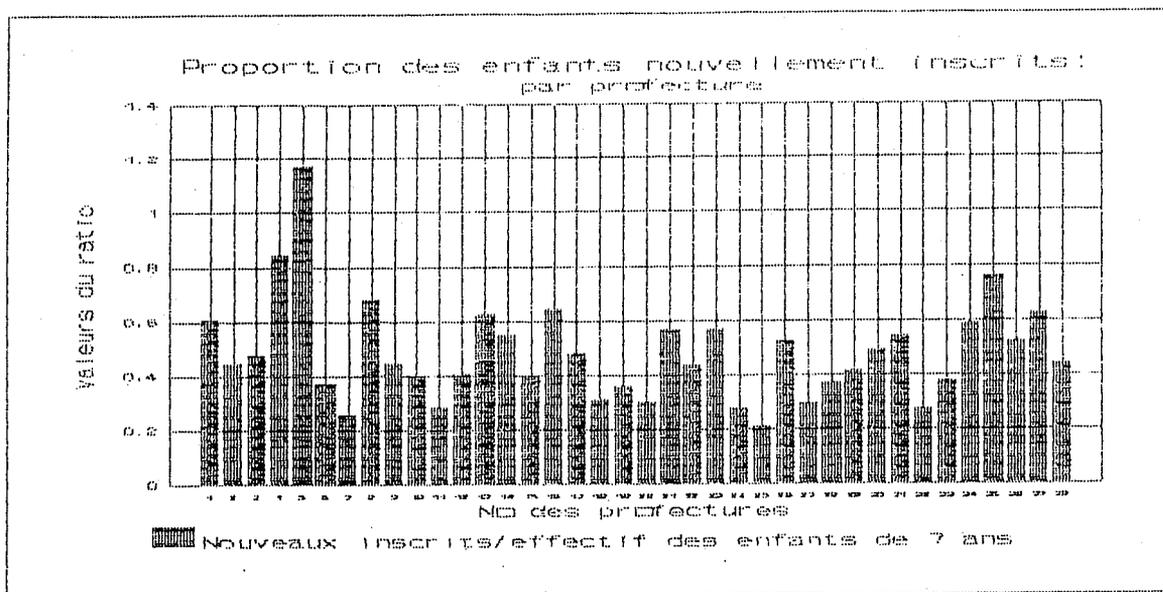


Figure 2

L'objectif annoncé est aussi de créer plusieurs petites écoles plutôt que d'augmenter la taille des écoles existantes, notamment pour réduire les disparités entre les régions.

Il serait intéressant, dans une étude complémentaire, d'évaluer la liaison entre le nombre d'écoles ouvertes depuis 1990 et la population en âge d'être scolarisée. Dans une seconde étape, il faudra comparer les taux de scolarisation par régions (préfectures et sous-préfecture) tels qu'obtenus grâce au traitement des données de l'enquête de 1994-95, au nombre d'écoles ouvertes dans ces régions, sur les 5 dernières années, pour vérifier si les moyens sont maintenant attribués dans le sens des objectifs annoncés¹⁵.

Dans ce cas liaison devrait être négative entre le taux de scolarisation par région et le nombre de classes créés depuis la mise en oeuvre du PASE.

Cependant le traitement des données recueillies fait déjà apparaître que l'un des freins à l'accès à l'éducation pourrait être la disponibilité d'écoles.

Une des recommandations serait de pratiquer un roulement sur les classes pour en multiplier par 2 l'utilisation. Au lieu que les élèves viennent de 8 h 30 à midi et de 14 h 30 à 17 h, il faudrait: qu'un groupe vienne de 7 h 30 à 10 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, l'autre groupe viendrait de 10 h 30 à 13 h 30 et de

¹⁵ Lors de la discussion d'une version préliminaire de ce rapport, Monsieur Oumar Diallo nous a suggéré de régresser plutôt, le nombre d'enseignants sur le nombre de groupes pédagogiques. Cet exercice n'a pu être effectué faute de disposer des copies de l'annuaire établi par le MEPU/FP.

15 h 30 à 17 h 30. Dans cette hypothèse, le nombre d'enseignants par classe devra être multiplié par deux¹⁶.

Ce système a fait ses preuves par ailleurs, durant les années 1960 au Maroc où le climat est pourtant plus rigoureux en hivers.

Ces divers résultats invitent à conclure à l'existence de fortes disparités entre les préfectures. Etant donné la dispersion du nombre des nouveaux inscrits, la tendance ne semble pas enrayer les inégalités.

III.2 Répartition des classes, taux de scolarisation et de réussite:

Les premières régressions effectuées montrent que le ratio (nombre de reçus sur nombre de candidats au Certificat d'Etude Primaire (CEPE)) par préfecture, ne semble pas bien expliqué par le ratio (nombre d'élèves par enseignant). Un très faible r^2 a été obtenu.

Ces résultats attestent d'un rendement par préfecture, sans liaison avec les moyens mis en oeuvre. Il serait dès lors opportun d'introduire, pour améliorer la qualité de l'enseignement, des primes incitatives, pour les enseignants. Celles-ci pourraient être basées sur les taux de réussite aux examens harmonisés, à tous les niveaux du cursus scolaire.

Dans un travail ultérieur, les données du service de la carte scolaire du MEPU/FP pourraient être utilisées pour évaluer les taux de réussite par sous-préfecture et pour chaque niveau du cursus scolaire.

IV Présentation de l'enquête sur le niveau de vie des ménages et premiers enseignements.

Une note établie par Monsieur Oumar Diallo décrit la méthodologie de "l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages" (EIBC) réalisée entre Février 1994 et Janvier 1995 (Diallo(1995)). Nous ne revenons sur ses propos qui attestent d'une rigueur dans la conception du questionnaire, dans l'administration de l'enquête et dans les premiers traitements (agrégation des dépenses et des revenus...).

Précisons seulement que la section "Education" visait à "cerner le niveau d'instruction à travers la description du cursus de chaque membre du ménage". Ont été relevés, pour les enfants âgés de plus de 5 ans, la classe, le type d'école fréquentée, le nombre de classes redoublées, les abandons, les dépenses scolaires...

¹⁶ Dans cette hypothèse la coopération internationale devrait concentrer ses efforts sur la formation des instituteurs et/ou l'envoi d'enseignants durant quelques années.

Les autres volets: santé, occupations et emplois du temps, types de logements, contribution des membres des ménages aux travaux (agricoles, ménagers ...) etc... comportent des informations très pertinentes pour expliquer l'accès à la scolarisation des enfants. Dans cette étude, une partie seulement de ces informations a été mises à profit.

IV.1 Etablissement et analyse des tableaux de base.

Il s'agit ici de présenter, sous forme de tableaux de contingence, les résultats de l'enquête, en vue d'analyser les caractéristiques de l'éducation en Guinée.

Dans un premier temps, les tableaux dressent un diagnostic de la situation: quel est le taux d'alphabétisme (savoir lire, écrire une lettre ou encore effectuer du calcul écrit). Cette série est close par un récapitulatif sur les % d'individus ayant fréquenté l'école, ayant effectué des cours d'apprentissage ou encore des stages de formation.

La seconde série de tableaux apprécie la portée des efforts déployés en matière d'alphabétisation et de scolarisation. Des tableaux relatifs à l'abandon scolaire et à la fréquence des redoublements permettent de compléter cette appréciation.

IV 1.1 L'alphabétisation:

a) la lecture:

Tableaux T 41.1 Taux d'alphabétisme selon la strate, le groupe d'âge et le sexe¹⁷.

T41.1E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.49	0.24
6 A 9	7.89	5.24	6.57
10 A 14	33.72	20.29	27.21
15 A 20	20.67	10.97	16.04
21 A 25	14.07	6.71	10.16
26 A 35	23.01	7.87	14.22
36 A 45	21.84	7.73	14.42
46 A 60	23.52	2.47	12.29
61 ET +	24.56	1.59	12.94
TOTAL	20.24	8.35	14.12

¹⁷ Dans chaque cas, les différents tableaux présentés, comportent un tableau E (pour l'ensemble de la population), un tableau U (pour la population urbaine) et un tableau R (pour la population rurale).

T41.1U

Classe d'age	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.78	0.40
6 A 9	10.57	7.10	8.81
10 A 14	39.85	25.65	32.66
15 A 20	21.16	13.64	17.58
21 A 25	12.68	8.53	10.60
26 A 35	22.39	10.06	15.67
36 A 45	20.61	11.52	16.23
46 A 60	25.57	4.31	14.97
61 ET +	27.86	1.86	14.86
TOTAL	21.63	11.40	16.48

T41.1R

Classe d'age	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	3.81	2.25	3.04
10 A 14	23.55	8.85	17.3
15 A 20	19.44	4.46	12.26
21 A 25	18.70	2.85	9.02
26 A 35	24.87	3.82	10.96
36 A 45	25.00	1.97	10.93
46 A 60	20.19	0.34	8.66
61 ET +	21.98	1.39	11.47
TOTAL	17.54	3.16	9.82

Il apparait que le taux d'alphabétisme est à la fois faible pour l'ensemble de la population (seulement 14,12 % savent lire) et inégal pour les femmes (8,35 %). En dynamique, la tendance globale observée est contrastée. La proportion des individus qui savent lire est plus élevée chez les jeunes: 27,2 % pour la tranche des 10 à 14 ans contre 12,3 % pour les 46 à 60 ans.

Mais cette tendance à l'amélioration semble être déjà compromise, puisque chez les 6 à 9 ans, le taux est retombé à 6,6 %. Cela pourrait signifier que dans cette tranche d'âge, la scolarisation est moins généralisée qu'elle ne l'a été pour les individus qui viennent de rentrer dans la tranche des 10 à 14 ans.

Cela pourrait aussi signifier que la scolarisation des enfants est encore tardive. Dans un cas comme dans l'autre, les efforts doivent porter sur la généralisation de la scolarisation, avec une priorité au milieu rural, où la situation est plus alarmante (voir les tableaux T41.1 E, T41.1 U et T41.1 R).

Les écarts entre filles et garçons (7,9 % contre 5,2 % pour les enfants âgés de 6 à 9 ans) semblent s'estomper par rapport aux générations précédentes (21,8 % contre 7,7 % pour la tranche des 36 à 45 ans et 23,5 contre 2,8 pour les 46 à 60 ans).

Signalons enfin que les fillettes âgées de moins de 6 ans

semblent plus efficaces à l'école que leur camarade garçons. En effet, 0,49 % d'entre elles savent déjà lire (0,78 % en milieu urbain) contre 0 % pour les garçons. Pourtant, dans cette tranche d'âge, le % des garçons ayant fréquenté l'école est plus élevé que celui des filles (14,8 contre 13,2: voir T41.4E).

La lecture des tableaux T41.1 (E, U et R) montre aussi que les progrès sont plus sensibles dans le milieu urbain. Les taux d'alphabétisme y sont meilleurs pour tous les âges. Les écarts entre hommes et femmes y sont relativement moins importants. C'est dans ce milieu que l'avenir semble relativement prometteur: 10,6 % des enfants citadins de 6 à 9 ans savent lire, contre 3,8 % dans le milieu rural. Les écarts entre fillettes et garçons ne sont plus que de 3 points (sur 10) en milieu urbain, pour cette tranche d'âge, l'écart est de plus d'un point (sur 3) en milieu rural.

b) l'écriture:

Le classement des individus selon leur capacité à écrire une lettre fait apparaître des caractéristiques assez comparables à celles relevées à propos de l'aptitude à lire. Il en est ainsi de la différence entre les femmes et les hommes et entre les milieux urbain et rural.

Mais le % des jeunes âgés 10 à 14 ans, sachant écrire une lettre tombe à 20,4 % (contre 27,2 % pour ceux qui savent lire); celui des jeunes âgés de 15 à 20 ans tombe à 13,2 % contre 16 %, respectivement. Cette réalité conduit à soulever la question de l'efficacité de l'école en Guinée. Avec les taux de redoublement, cette contre-performance de l'école pourrait contribuer à expliquer l'abandon de l'école, et au delà, l'insuffisante propension des ménages à scolariser leurs enfants.

Tableaux T 41.2 Capacité d'écrire une lettre:
selon la strate, le sexe et le groupe d'âge

T41.2E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- 6 ans	0.00	0.00	0.00
6 A 9	4.58	3.28	3.93
10 A 14	25.48	14.91	20.36
15 A 20	17.33	8.61	13.17
21 A 25	11.91	4.72	8.10
26 A 35	20.84	5.71	12.06
36 A 45	19.72	6.24	12.64
46 A 60	20.87	1.93	10.77
61 ET +	22.25	0.79	11.39
TOTAL	16.76	6.13	11.28

T41.2U

Classe d'âge	masculin	féminin	TOTAL
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	6.16	4.24	5.19
10 A 14	29.32	18.49	23.84
15 A 20	17.38	10.73	14.22
21 A 25	10.37	6.09	8.23
26 A 35	20.44	7.29	13.28
36 A 45	18.65	9.40	14.20
46 A 60	23.29	3.59	13.47
61 ET +	24.77	1.55	13.16
TOTAL	17.65	8.37	12.98

T41.2R

Classe d'âge	masculin	féminin	TOTAL
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	2.16	1.72	1.94
10 A 14	19.11	7.29	13.87
15 A 20	17.20	3.45	10.60
21 A 25	17.07	1.81	7.75
26 A 35	22.05	2.76	9.30
36 A 45	22.47	1.43	9.62
46 A 60	16.94	0.00	7.10
61 ET +	20.29	0.23	10.05
TOTAL	15.04	2.31	8.21

Une différence apparaît lorsque l'on compare les taux inter-génération: ici les écarts de taux sont plus importants entre les classes d'âge.

Les tableaux 41.2 soulèvent davantage la question de l'efficacité de l'école. Parmi les enfants âgés de 6 à 9 ans, la fréquence de ceux qui savent écrire une lettre tombe à 3,9 % contre 6,6 % qui ont déclaré savoir lire.

c) le calcul écrit:

La fréquence des individus qui savent effectuer du calcul écrit est plus élevée que celle de ceux aptes à lire, chez les jeunes de moins de 26 ans. Bien que relativement atténué, l'écart entre milieu urbain et rural demeure, dans le même sens. Il en est de même de l'écart entre les femmes et les hommes, sauf pour les moins de 6 ans où le %, 0,8 est favorable aux fillettes. Cela confirme l'idée évoquée à propos de la lecture, l'école profite - à la marge- davantage aux fillettes.

Tableaux T 41.3 Pourcentage des personnes sachant faire du calcul écrit: selon la strate, le sexe et le groupe d'âge
T41.3E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.23	0.73	0.48
6 A 9	12.62	9.03	10.83
10 A 14	38.14	24.45	31.51
15 A 20	17.98	10.21	14.27
21 A 25	12.85	6.55	9.50
26 A 35	19.89	6.35	12.03
36 A 45	17.05	6.17	11.33
46 A 60	16.53	1.86	8.70
61 ET +	15.74	0.53	8.04
TOTAL	19.10	8.86	13.82

T41.3U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.41	0.78	0.60
6 A 9	16.89	11.66	14.25
10 A 14	46.12	30.70	38.31
15 A 20	19.20	12.81	16.16
21 A 25	11.46	8.28	9.87
26 A 35	20.02	7.93	13.43
36 A 45	16.58	9.40	13.12
46 A 60	19.57	3.45	11.53
61 ET +	20.12	1.24	10.68
TOTAL	21.43	12.03	16.70

T41.3R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.65	0.29
6 A 9	6.10	4.76	5.44
10 A 14	24.93	11.11	18.80
15 A 20	14.95	3.85	9.63
21 A 25	17.48	2.85	8.54
26 A 35	19.49	3.42	8.87
36 A 45	18.26	1.25	7.87
46 A 60	11.60	0.00	4.86
61 ET +	12.32	0.00	6.03
TOTAL	14.57	3.48	8.62

d) Passage par l'école: fréquences et appréciation de l'acquis.

Les Tableaux T41.4 (E, U et R) donnent les proportions, par classe d'âge, par sexe et milieu de résidence, des individus qui ont fréquenté l'école.

La comparaison avec les données relatives à l'aptitude à lire, écrire et effectuer du calcul écrit soulève de façon plus aiguë, la question de l'efficacité de l'école. Les fréquences sont 6 fois plus élevées pour les individus âgés de 6 à 9 ans et respectivement 2 fois, 3 fois, 4 fois, pour les 3 tranches d'âges suivantes (voir T41.1E et T41.4E). Cela atteste d'une inefficacité de l'école.

En effet soit les individus y entrent et l'abandonnent vite, alors ils n'en conservent rien (même pas l'aptitude à lire), soit ils y passent une période longue et n'en retirent pas de profit. Ce constat est accrédité par le voisinage des % des individus sachant lire et de ceux passés par l'école, dans la tranche des 46 à 60 ans et plus (12,94 et 12,91 % respectivement).

Cela pourrait signifier que dans le passé l'école était plus performante; ou encore que les campagnes ponctuelles d'alphabétisation ou enfin que les écoles coraniques sont plus efficaces (elles rencontrent davantage d'adhésion chez les individus)¹⁸.

Les différences selon le sexe et le milieu de résidence sont plus élevées que celles observées plus haut. De ce fait, les tableaux T41.4 soulignent l'importance des efforts à déployer en direction du milieu rural et de la femme.

Ces tableaux confirment aussi que lorsqu'elle va à l'école, la femme en tire davantage profit que l'homme. En effet l'écart entre hommes et femmes est relativement plus important pour la variable "avez-vous fréquenté l'école" que pour la variable "savez vous lire". L'explication de l'atténuation de l'écart au niveau des résultats tiendrait soit au fait que la fille qui a connu l'école y reste plus longtemps que le garçon, soit parce qu'elle y adhère davantage.

¹⁸ Une enquête plus spécifique permettrait de répondre de façon précise à ces interrogations. Au delà, les enseignements à en tirer, permettraient de mieux définir l'organisation de l'école qui assure l'adhésion du plus grand nombre.

Tableaux T41.4 Passage par l'école selon:
la strate le groupe d'âge et le sexe

T41.4E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	14.81	13.17	14.01
6 A 9	46.30	34.19	40.26
10 A 14	64.56	46.34	55.73
15 A 20	64.16	39.00	52.15
21 A 25	61.07	33.80	46.59
26 A 35	56.53	28.27	40.12
36 A 45	48.08	20.64	33.66
46 A 60	22.10	4.87	12.91
61 ET +	8.82	1.72	5.23
TOTAL	49.11	28.42	38.45

T41.4U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	23.87	20.70	22.24
6 A 9	60.73	45.35	52.97
10 A 14	79.87	59.53	69.57
15 A 20	76.87	50.83	64.48
21 A 25	68.05	44.95	56.49
26 A 35	64.80	39.59	51.06
36 A 45	55.18	31.84	43.95
46 A 60	31.86	8.76	20.34
61 ET +	16.72	3.72	10.22
TOTAL	61.56	40.21	50.81

T41.4R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	3.17	0.65	2.04
6 A 9	24.27	16.12	20.27
10 A 14	39.20	18.23	29.89
15 A 20	32.71	10.14	21.89
21 A 25	37.80	10.10	20.89
26 A 35	31.54	7.24	15.48
36 A 45	29.78	3.58	13.77
46 A 60	6.26	0.34	2.82
61 ET +	2.66	0.23	1.42
TOTAL	24.94	8.38	16.05

e) l'accès à des cours d'apprentissage:

L'accès à des cours d'apprentissage vérifie les mêmes disparités entre hommes et femmes d'une part et milieux urbain et rural d'autre part. On ne peut à la lecture les tableaux T41.4 et T41.5 savoir si les individus ayant fréquenté l'école et ceux ayant eu accès à des cours d'apprentissage sont les mêmes. On ne peut donc déceler l'existence de complémentarité ou de substitution, entre l'école et les cours d'apprentissage.

Tableaux T41.5 Pourcentage des personnes ayant suivi un cours d'apprentissage: selon la strate, le sexe et le groupe d'âge

T41.5E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.69	0.73	0.71
6 A 9	0.60	0.61	0.60
10 A 14	4.53	2.22	3.41
15 A 20	19.91	10.03	15.20
21 A 25	37.52	12.34	24.15
26 A 35	43.34	8.66	23.20
36 A 45	37.55	5.39	20.65
46 A 60	34.66	3.09	17.82
61 ET +	21.71	3.71	12.60
TOTAL	21.56	5.55	13.31

T41.5U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	1.23	1.17	1.20
6 A 9	0.67	0.90	0.78
10 A 14	5.85	3.09	4.45
15 A 20	24.49	13.56	19.29
21 A 25	41.83	17.54	29.68
26 A 35	48.09	12.68	28.79
36 A 45	42.42	8.81	26.24
46 A 60	41.00	5.46	23.28
61 ET +	34.37	6.19	20.28
TOTAL	26.59	8.37	17.42

T41.5R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	0.51	0.13	0.32
10 A 14	2.35	0.35	1.46
15 A 20	8.60	1.42	5.16

21 A 25	23.17	1.30	9.81
26 A 35	28.97	1.18	10.61
36 A 45	25.00	0.18	9.84
46 A 60	24.36	0.34	10.41
61 ET +	11.84	1.85	6.74
=====			
TOTAL	11.79	0.74	5.86

f) l'accomplissement d'un stage de formation:

Le suivi d'un stage de formation ne concerne de façon significative, comme on pouvait s'y attendre, que les individus âgés de 15 ans et plus. La fréquence la plus forte est observée chez les individus de la tranche des 36 à 45 ans. Les femmes sont beaucoup moins touchées par ces stages que les hommes. Le rural est encore délaissé dans ce domaine.

Tableaux T41.6 Fréquences des personnes ayant suivi un stage de formation, selon la strate le sexe et le groupe d'âge.

T41.6E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	0.00	0.00	0.00
10 A 14	0.00	0.06	0.03
15 A 20	0.05	0.12	0.08
21 A 25	0.28	0.58	0.44
26 A 35	3.12	1.01	1.90
36 A 45	8.64	1.91	5.11
46 A 60	4.95	0.39	2.52
61 ET +	1.22	0.13	0.67
=====			
TOTAL	1.90	0.51	1.19

T41.6U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	0.00	0.00	0.00
10 A 14	0.00	0.00	0.00
15 A 20	0.08	0.17	0.12
21 A 25	0.37	0.85	0.61
26 A 35	4.07	1.42	2.62
36 A 45	9.71	3.06	6.50
46 A 60	7.57	0.57	4.08
61 ET +	2.48	0.31	1.39
=====			
TOTAL	2.56	0.75	1.65

T41.6R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	0.00	0.00	0.00
10 A 14	0.00	0.17	0.08
15 A 20	0.00	0.00	0.00
21 A 25	0.00	0.00	0.00
26 A 35	0.26	0.26	0.26
36 A 45	5.90	0.18	2.40
46 A 60	0.70	0.17	0.39
61 ET +	0.24	0.00	0.12
TOTAL	0.64	0.11	0.35

Après le diagnostic sur les aptitudes de la population guinéenne à la lecture, l'écriture, le calcul écrit et sur son accès à l'école et aux autres types d'apprentissage et de formation, le paragraphe suivant traite des efforts accomplis en matière d'alphabétisation et analyse les taux de scolarisation.

L'attention est alors portée en particulier sur les jeunes. Comme ce volet concerne davantage l'avenir, les enseignements permettront de compléter la connaissance des failles et de proposer quelques orientations pour établir une stratégie optimale.

IV 1.2 L'appréciation des efforts d'alphabétisation et de scolarisation:

a) l'alphabétisation:

Les campagnes de lutte contre l'analphabétisme semblent pallier les défaillances de l'école. Cette observation concerne surtout les jeunes: par exemple, dans la tranche des 21 à 25 ans, sur les 10,2 % qui savent lire (T41.1 E), 3,04 % le doivent aux cours d'alphabétisation. Pour les personnes âgées de 36 à 45 ans et les 46 à 60 ans, les fréquences sont respectivement: 14,4 % et 4,1 %, puis 12,3 % et 4,6 %. Cela révèle que pour ces générations les efforts d'alphabétisation ont joué un rôle plus significatif.

En fait les campagnes d'alphabétisation ciblent la plupart du temps des personnes relativement avancées dans l'âge. Etant donné les caractéristiques de la situation en Guinée, une recommandation serait que ces campagnes soient définies pour intéresser des populations plus jeunes, non touchées par l'école ou n'ayant pu en tirer profit (voir nos remarques sur les différences entre les % de ceux qui savent lire les % de ceux qui ont fréquenté l'école).

Ce nouveau ciblage permettra de réduire les effectifs des analphabètes, parmi les générations des jeunes, à partir de 15 ans, puisque selon T41.1 E, plus de 84 % parmi eux ne savent pas lire.

Les effets se traduiront par un accroissement de la demande d'éducation des enfants. Comme les modèles spécifiés et estimés du paragraphes IV.2 le montrent, plus les chefs de ménages sont instruits, plus la part consacrée aux dépenses d'éducation dans la dépense totale s'accroît et plus la proportion des enfants scolarisés dans le ménage augmente.

Tableaux T41.7 Pourcentage des personnes ayant suivi un cours d'alphabétisation: selon la strate, le sexe et groupe d'âge

T41.7E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.46	0.00	0.24
6 A 9	0.30	0.10	0.20
10 A 14	0.89	0.39	0.64
15 A 20	2.21	1.71	1.97
21 A 25	4.13	2.07	3.04
26 A 35	5.86	1.70	3.45
36 A 45	6.83	1.70	4.14
46 A 60	8.84	0.93	4.62
61 ET +	6.92	0.13	3.49
TOTAL	3.67	1.08	2.34

T41.7U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.82	0.00	0.40
6 A 9	0.25	0.08	0.16
10 A 14	1.09	0.57	0.82
15 A 20	2.19	1.91	2.06
21 A 25	3.17	2.44	2.80
26 A 35	5.60	2.41	3.86
36 A 45	6.43	2.35	4.47
46 A 60	10.00	1.29	5.66
61 ET +	10.22	0.31	5.26
TOTAL	3.91	1.43	2.61

T41.7R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	0.38	0.13	0.26
10 A 14	0.55	0.00	0.31
15 A 20	2.24	1.22	1.75
21 A 25	7.32	1.30	3.64
26 A 35	6.67	0.39	2.52
36 A 45	7.97	0.72	3.50
46 A 60	6.96	0.50	3.21
61 ET +	4.35	0.00	2.13
TOTAL	3.42	0.47	1.83

Les 0,24 % que l'on trouve pour les enfants âgés de moins de 6 ans viennent, selon toute vraisemblance, d'une insuffisante compréhension de la question relative au "suivi de cours d'alphabétisation". Les personnes interviewées ont dû l'interpréter comme synonyme de l'enseignement à l'école.

b) la scolarisation:

Les tableaux T41.8 donnent les taux de scolarisation par sexe, milieu (rural - urbain). La question sur laquelle sont fondés ces tableaux est "avez-vous fréquenté l'école au cours des 12 derniers mois" (comme pour les autres questions, l'interviewé répond pour lui même et/ou pour les autres membres du ménage).

Tableaux T41.8 Taux de scolarisation selon
la strate, le sexe et le groupe d'âge

T41.8E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	14.58	13.17	13.90
6 A 9	45.35	33.89	39.63
10 A 14	60.97	42.85	52.19
15 A 20	45.80	21.59	34.25
21 A 25	21.39	6.38	13.42
26 A 35	2.74	0.55	1.47
36 A 45	0.00	0.00	0.00
46 A 60	0.00	0.00	0.00
61 ET +	0.00	0.00	0.00
TOTAL	27.20	15.35	21.09

T41.8U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	23.46	20.70	22.04
6 A 9	59.90	44.86	52.31
10 A 14	77.03	55.78	66.27
15 A 20	58.28	30.03	44.83
21 A 25	26.83	9.26	18.04
26 A 35	3.65	0.85	2.12
36 A 45	0.00	0.00	0.00
46 A 60	0.00	0.00	0.00
61 ET +	0.00	0.00	0.00
TOTAL	34.58	21.67	28.08

T41.8R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	3.17	0.65	2.04
6 A 9	23.13	16.12	19.69
10 A 14	34.35	15.28	25.89
15 A 20	14.95	1.01	8.27
21 A 25	3.25	0.26	1.42
26 A 35	0.00	0.00	0.00
36 A 45	0.00	0.00	0.00
46 A 60	0.00	0.00	0.00
61 ET +	0.00	0.00	0.00
TOTAL	12.87	4.60	8.44

Plus de 60 % des enfants de 6 à 9 ans ne sont pas scolarisés¹⁹. Les différences entre filles et garçons persistent: l'écart est de 12 points pour les 6 à 9 ans, il va en s'accroissant pour les autres tranches. Comme la question ne concernait que les individus âgés de moins de 30 ans, les 1,47 % minorent le % des 26 à 29 ans.

L'écart entre le milieu rural et urbain reste également très élevé: pour les 6 à 9 ans, le % est de 52,3 en milieu urbain et 19,7 % dans le rural. Dans ce milieu la situation de la fille est alarmante, sa scolarisation est pratiquement arrêtée, à partir de 15 ans.

¹⁹ En Guinée, l'âge légal d'entrée à l'école est 7 ans. Nous avons retenu 6 ans ici suite à une suggestion de Monsieur Oumar Diallo, Directeur de l'Enquête Permanente; il nous a signalé que dans plusieurs cas, les ménages présentaient à l'école des extraits d'acte de naissance où l'âge de l'enfant est majoré d'une année, pour obtenir son inscription. Cependant, l'âge déclaré au moment de l'enquête serait le bon.

La dernière série de tableaux (T41.9) exposés dans ce paragraphe présente les taux d'abandon scolaire selon le sexe et le milieu de résidence.

Elle confirme nos intuitions à propos de l'adhésion à l'école relativement plus forte chez les filles qui ont pu y accéder (voir nos remarques à propos des tableaux relatifs à la lecture et au calcul écrit). Les taux d'abandon sont en effet plus faibles chez elles, dans l'ensemble et pour toutes les classes d'âge. Il faut relever que cette réalité est plus frappante à la campagne. L'écart dans l'abandon y est encore plus important entre les filles et les garçons.

Ces données laissent penser que dans le cas des filles, le plus difficile est d'amener les ménages à les scolariser; une fois à l'école, elles s'accrochent mieux que les garçons. Pour ces derniers, il faut analyser les raisons de l'abandon plus fréquent²⁰. Les stratégies de sensibilisation et d'incitation à adopter ne sont donc pas identiques.

Tableaux T41.9 Pourcentage des personnes ayant abandonné l'école selon la strate, le sexe et groupe d'âge

T41.9E

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.69	0.24	0.48
6 A 9	1.11	0.50	0.81
10 A 14	4.22	3.71	3.98
15 A 20	18.19	17.23	17.73
21 A 25	38.84	26.51	32.29
26 A 35	19.69	12.43	15.48
36 A 45	0.00	0.00	0.00
46 A 60	0.00	0.00	0.00
61 ET +	0.00	0.00	0.00
TOTAL	9.75	7.54	8.61

²⁰ L'enquête complémentaire à réaliser pour parfaire la connaissance des motivations face à la scolarité en Guinée devrait selon nous comporter des questions qui tiennent compte de cette observation, en vue de définir les mesures susceptibles d'infléchir ces comportements.

T41.9U

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	1.23	0.39	0.80
6 A 9	1.08	0.73	0.91
10 A 14	3.59	4.07	3.84
15 A 20	18.29	20.55	19.37
21 A 25	40.24	34.59	37.42
26 A 35	21.63	17.28	19.26
36 A 45	0.00	0.00	0.00
46 A 60	0.00	0.00	0.00
61 ET +	0.00	0.00	0.00
TOTAL	11.21	10.42	10.81

T41.9R

Classe d'âge	masculin	féminin	Moyenne
- de 6	0.00	0.00	0.00
6 A 9	1.14	0.13	0.65
10 A 14	5.26	2.95	4.24
15 A 20	17.94	9.13	13.72
21 A 25	34.15	9.33	18.99
26 A 35	13.85	3.42	6.96
36 A 45	0.00	0.00	0.00
46 A 60	0.00	0.00	0.00
61 ET +	0.00	0.00	0.00
TOTAL	6.90	2.65	4.62

IV.2 Croisement des variables significatives:

Les tableaux présentés dans ce paragraphe établissent la répartition des individus selon d'une part leur revenu, approximé par la dépense totale, et d'autre part leur caractéristiques éducatives: aptitude à la lecture pour tous les individus et taux de scolarisation pour les jeunes de moins de 30 ans.

a) l'aptitude à la lecture:

Les tableaux T42.1 ventilent les individus par classes de dépense et par sexe; les tableaux T42.2 introduisent les groupes d'âge.

a.1) Aptitude à lire selon le sexe et les classes de dépenses

Tableaux T42.1 Aptitude à la lecture par sexe
et classes de dépenses.

T42.1 E

sexe	Classes de dépenses								MOYENNE
	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	
masculin	18.18	18.58	18.74	20.92	22.21	21.74	21.62	20.99	20.24
féminin	0.00	1.37	3.50	5.27	9.08	11.13	13.27	13.53	8.25
TOTAL	7.14	7.03	9.29	12.73	15.37	16.23	17.42	17.45	14.12

T42.1 U

sexe	Classes de dépenses							Moyenne
	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	
masculin	21.13	17.46	22.22	22.73	22.30	21.45	20.71	21.63
féminin	3.45	7.56	8.36	10.81	12.05	13.48	13.95	11.40
TOTAL	13.18	12.35	15.01	16.79	17.09	17.49	17.32	16.48

T42.1 R

sexe	Classes de dépenses								Moyenne
	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	
1 masculin	18.18	18.58	18.13	17.70	21.09	17.53	22.00	22.57	17.54
2 féminin	0.00	1.14	2.03	3.21	4.21	4.55	10.29	13.43	3.16
TOTAL	7.14	16.21	8.24	10.70	12.35	10.76	16.39	20.77	9.52

A niveau de richesse égal, les individus sont plus éduqués en ville qu'à la campagne. Les écarts entre hommes et femmes ne se réduisent pas avec l'augmentation du niveau de vie.

a.2) Attitude à lire selon les classes de dépenses et l'âge

Tableaux 742.2 Attitude à la lecture par
âge et classes de dépense.

742.2 E

Classes de dépense

Classe d'âge	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	Moyenne
- de 10	0,00	1,75	2,21	2,47	2,85	7,32	8,12	13,57	5,46
10 A 14	0,00	10,64	13,03	22,24	31,02	24,03	34,12	39,24	27,21
15 A 24	--	11,92	12,12	17,00	15,13	13,25	17,24	11,46	14,52
25 A 44	14,29	6,67	9,19	13,18	14,77	14,67	17,25	15,53	13,62
45 A 59	0,00	5,00	6,95	11,06	13,92	14,20	16,20	15,72	12,31
60 et +	12,50	9,59	8,22	11,52	15,47	12,35	11,42	17,65	12,31
TOTAL	7,14	7,03	9,29	12,75	15,57	14,32	17,42	17,45	14,12

742.2 U

Classes dépenses

Classe d'âge	30001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	Moyenne
- de 10	3,03	3,60	2,63	7,18	7,66	8,22	12,51	7,32
10 A 14	24,00	17,87	29,31	22,31	35,97	33,20	39,43	32,66
15 A 24	19,23	17,25	19,43	16,10	15,45	16,95	11,47	15,57
25 A 44	11,54	12,00	13,57	15,71	15,17	17,50	15,23	15,30
45 A 59	0,00	10,43	12,25	16,67	15,71	16,46	15,25	14,92
60 et +	20,00	14,29	13,16	15,15	12,39	12,93	17,16	14,51
TOTAL	13,12	12,35	15,01	16,79	17,09	17,47	17,32	16,42

742.2 R

Classes de dépense

Classe d'âge	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	Moyenne
- de 10	0,00	1,59	1,30	2,33	3,67	4,22	5,21	15,00	2,49
10 A 14	0,00	2,57	15,34	16,22	22,22	13,54	34,33	30,00	17,02
15 A 24	--	10,40	9,72	14,25	11,39	13,22	23,81	11,11	11,72
25 A 44	14,29	6,03	8,32	12,24	12,32	11,29	12,50	22,64	10,67
45 A 59	0,00	5,49	8,47	10,12	2,72	9,50	14,27	20,00	9,06
60 et +	12,50	8,92	7,55	10,74	12,24	12,24	0,00	21,05	10,61
TOTAL	7,14	6,21	8,24	10,70	12,32	10,72	16,22	20,77	9,82

L'effet de la richesse sur les aptitudes à lire est beaucoup plus patent chez les jeunes. Les écarts de fréquences, entre les classes de faible niveau de dépenses et les classes aisées, sont plus élevés dans les tranches d'âge jeune. Cela atteste d'une aggravation des inégalités dans l'accès à l'alphabétisation.

Une recommandation serait de privilégier dans les efforts de scolarisation et des campagnes d'alphabétisation, non seulement les filles, par rapport aux garçons et le milieu rural, par rapport à l'urbain, mais aussi, de concentrer l'attention sur les pauvres.

b) la scolarisation:

Les tableaux T42.3 donnent les taux de scolarisation selon les classes d'âge et de dépense des ménages auxquels appartiennent les individus.

A chaque fois les milieux urbain et rural sont distingués et présentés après l'ensemble.

Tableaux T 42.3 Taux de scolarisation selon les classes d'âge et les niveaux de dépense

T42.3 E

Classes d'âge	Classes de dépense								Moyenne
	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET Plus	
6 A 9	0.00	9.61	19.17	27.30	44.01	55.02	61.27	73.38	39.63
10 A 14	33.33	12.23	25.39	43.91	60.75	70.25	70.98	76.23	52.19
15 A 20	--	3.46	16.84	26.52	37.95	44.57	39.31	48.70	34.25
21 A 25	0.00	1.67	5.70	6.95	12.92	16.77	13.82	23.10	13.42
26 A 35	0.00	0.00	0.00	0.77	2.11	1.81	1.66	1.97	1.47
TOTAL	3.33	7.07	15.71	29.47	33.55	32.21	35.66	39.29	29.51

T42.3 U

Classes d'âge	Classes de dépense							Moyenne
	30001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	
6 A 9	10.71	27.96	34.32	50.13	59.23	61.74	72.71	52.31
10 A 14	9.00	36.71	33.21	67.87	74.07	71.72	75.63	66.27
15 A 20	15.79	36.52	42.36	44.53	48.65	40.32	49.60	44.92
21 A 25	9.09	14.94	13.33	16.44	17.02	14.15	23.72	18.04
26 A 35	0.00	0.00	1.72	3.82	2.04	1.94	2.07	2.12
TOTAL	9.47	27.06	34.00	35.84	41.44	36.21	39.90	37.32

TABLE

Classes de dépenses

Classe d'âge	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	Moyenne
6 A 9	0,00	2,45	16,01	21,32	25,74	30,36	50,00	64,29	17,19
10 A 14	33,23	18,36	21,54	27,25	29,52	29,22	54,25	50,00	25,89
15 A 20	--	1,04	7,31	9,24	13,20	5,25	14,29	0,00	5,27
21 A 25	0,00	0,00	1,50	0,40	2,11	0,00	6,25	0,00	1,42
26 A 35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5,33	6,72	11,57	12,34	17,23	12,94	24,44	16,92	12,99

Les chances d'être scolarisé sont plus élevées chez les enfants des ménages aisés en milieu urbain et rural. Pour un niveau de richesse égal, les enfants des ruraux sont défavorisés.

En annexe, les tableaux TA.1 donnent la ventilation des individus selon le diplôme le plus élevé et la classe de dépense.

V Traitement économétrique des données de l'enquête: Modélisation de la Demande.

L'objet de cette section qui constitue le point central de cette étude est d'analyser la demande d'éducation par les ménages en Guinée.

Toutes les questions soulevées auparavant, les données recueillies et traitées, ainsi que les contacts pris sur place, lors de la mission, ont pour objet d'aider à la spécification des modèles ainsi qu'à l'interprétation des résultats.

V.1 Les déterminants de la demande d'éducation par les ménages en Guinée.

Le travail maintenant consiste à quantifier le poids relatif des différents facteurs qui agissent sur les chances pour qu'un enfant soit scolarisé. Les questions qui sont traitées concernent dans une première étape les facteurs qui déterminent la part de la dépense que les ménages consacrent à l'éducation. Dans une seconde étape, on estime l'effet des variables qui agissent sur la scolarisation ou non des individus.

Auparavant, le tableau T51.0 donne la liste des variables retenues, la définition des sigles et les statistiques descriptives.

T51.0 Liste des variables: sigles, définitions et statistique descriptive.

Sigles	Variables significatives	Moyenne et du pourcentage %	
		Ensemble	Rural
ENFSOL	L'enfant est scolarisé: 1 si oui	29,77 **	14,94 **
ISEX	Sexe masculin: 1 si oui	49,64 **	49,51 **
IAGE	Age actuel de l'élève	15,84 *	14,89 *
IAGEE	AGE * AGE		
RDPEduc	Part des dépenses d'éducation dans la dépense totale	0,12 *	0,48 **
AGECM	Age du chef de ménage	49,53 *	51,84 **
EXCM	Sexe du Chef de ménage		
STRAT	Vaut 1 si le milieu de résidence est urbain	57,85 **	
NIPR1	Père a un niveau préscolaire: 1 si oui	0,02 **	0,02 **
NIPR2	Père a un niveau primaire: 1 si oui	4,75 **	4,70 **
NIPR3	Père a un niveau secondaire: 1 si oui	4,08 **	2,08 **
NIPR4	Père a un niveau secondaire: 2: 1 si oui	1,92 **	0,49 **
NIPR5	Père a une formation technique: 1 si oui	5,76 **	1,28 **
NIPR6	Père a un niveau universitaire: 1 si oui	2,95 **	0,41 **
NIPR7	Père a un niveau post-universitaire: 1 si oui	0,46 **	0,00
NIPR8	Père sans niveau d'instruction: 1 si oui	77,88 **	90,46 **
NIMR1	Mère a un niveau préscolaire: 1 si oui	0,02 **	0,00
NIMR2	Mère a un niveau primaire: 1 si oui	3,81 **	1,59 **
NIMR3	Mère a un niveau secondaire: 1 si oui	3,15 **	0,55 **
NIMR4	Mère a un niveau secondaire: 2: 1 si oui	0,95 **	0,00
NIMR5	Mère a une formation technique: 1 si oui	2,52 **	0,16 **
NIMR6	Mère a un niveau universitaire: 1 si oui	0,93 **	0,08 **
NIMR7	Mère a un niveau post-universitaire: 1 si oui	0,08 **	0,04 **
NIMR8	Mère sans niveau d'instruction: 1 si oui	87,12 **	95,97 **
PERM	Père dans le ménage: 1 si oui	52,00 **	59,46 **
MAME	Mère dans le ménage: 1 si oui	57,38 **	64,51 **

Près de 78 % des pères n'ont jamais été scolarisés, 87 % pour les mères. En milieu rural, la situation est encore plus alarmante (90 % et 97 % respectivement).

48 % des pères des individus pour lesquels seront étudiés les facteurs influents sur les chances de scolarisation, sont absents du ménage; ce % est de près de 43 % pour les mères.

V.11 Les déterminants de l'affectation des ressources consacrées à l'éducation par les ménages.

Avant d'analyser, au niveau des individus, les facteurs explicatifs de la scolarisation, nous avons essayé d'expliquer la part consacrée à l'éducation dans la dépense totale des ménages. Les variables retenues sont le niveau d'éducation du chef de ménage, son sexe, son âge, son groupe socio-économique, le milieu de résidence (urbain ou rural) etc...

L'importance de la proportion des filles dans le ménage a-t-elle un effet négatif; comme observée en Côte d'Ivoire (P. de Vreyer (1993)), sur l'effort déployé par le ménage en matière d'éducation?

Tableau T51.1 Explication de la part des dépenses consacrées à l'éducation dans la dépense totale²¹.

Variables explicatives	COEFFICIENT DE REGRESSION (T de student)
SXCM	-0.12349 (-1.563)
AGECM	-0.00012 (-0.057)
DEPTOT	0.00000 (-0.032)
STRT	-0.88177 (-14.211)
RFIENF	-0.24934 (-2.986)
TAIMNG	-0.13506 (-7.923)
NBENF	0.33527 (14.204)

Lorsque le chef de ménage est une femme, la part de la dépense consacrée à l'éducation (RDEPEDUC) a tendance à augmenter; ce résultat rejoint d'autres travaux analogues, bien qu'ici le coefficient n'est pas très significatif (le T qui affecte la variable SXCM vaut - 1,56, le signe - signifie que le fait d'être un homme influe négativement).

Le fait de résider en milieu rural réduit fortement la part du revenu consacré à l'investissement en éducation. Il en de même du ratio "nombre de filles sur nombre total d'enfants".

Cela signifie encore une fois que les filles sont désavantagées, comparées aux garçons. La recommandation à cet égard consiste à sensibiliser les ménages sur les gains de l'école pour leur fille. Mais pour saisir quelles motivations peuvent conduire les parents à envoyer leur fille à l'école, il importe de mener une enquête spécifique sur ce qu'ils peuvent attendre de l'école.

Le signe négatif de la variable "taille du ménage" peut tenir à la charge supplémentaire que constituent des membres apparentés au ménage et de ce fait, la ponction dans le revenu se traduit par une baisse de l'effort vers l'éducation. Enfin le nombre d'enfants par ménage accroit naturellement RDEPEDUC.

²¹ Comme les variables retenues ici concernent uniquement les ménages, nous présentons à part les sigles, définitions et statistique descriptive.

	MOYENNE
RDEPEDUC	part des dépenses pour l'éducation dans la dépense totale
	1.0237
SXCM	Sexe du chef de ménage
	1.18
AGECM	Age du chef de ménage
	49.45
DEPTOT	Dépense Totale du ménage
	3870342.55
STRT	Strate
	1.38
RFIENF	Ratio Nombre de filles/total enfants
	0.4606
TAIMNG	Taille du ménage
	7.63
NBENF	Nombre d'enfants par ménage
	3.90

Une autre manière d'approcher l'effort que déploient les ménages en matière d'investissement en éducation, consiste à expliquer le ratio "nombre d'enfants scolarisés sur nombre total d'enfants" (RENFSCCL).

Le tableau T51.2 présente les résultats de la spécification retenue. La première partie de ce rapport a relevé les différences au niveau de l'offre en matière d'éducation, selon les préfectures. La disponibilité d'un nombre suffisant de classes devant favoriser l'envoi des enfants à l'école, nous avons introduit, à côté des variables socio-économiques relatives au ménage, la variable préfecture.

T51. 2 Explication de la proportion des enfants scolarisés dans le ménage.

Variables explicatives	COEFFICIENT DE REGRESSION (VALEUR DE "T")
Taille du ménage	0.77497 (5.579)
Age du chef de ménage	-0.05030 (-1.129)
Sexe M	0.55671 (0.355)
Rapport filles/total.enfants	-9.12471 (-5.818)
dépense par tête dans le ménage	0.00000 (3.227)
Instruction du Chef de Ménage	
préscolaire	32.05334 (1.821)
primaire	7.04296 (1.940)
secondaire cycle1	10.66827 (2.308)
secondaire cycle2	5.64775 (0.609)
technique professionnel	8.26637 (1.811)
Universitaire	10.45386 (1.191)
Post-Universitaire	-51.71848 (-1.671)
Groupe Socio-économique du chef de ménage:	
Indépendant dans l'agriculture supérieure	13.53157 (4.712)
Indépendant dans l'agriculture inférieure	-0.67542 (-0.288)
Indépendant éleveurs	0.70805 (0.078)

Salariés dans le public	30.33330 (8.043)
Salariés dans le privé	17.00729 (4.413)
Indépendant dans l'informel alimentaire	13.21280 (5.109)
Indépendant dans autre informel	8.90089 (3.444)
Autre indépendant	8.49678 (3.342)

Statut d'occupation du chef de ménage

Salarié	-13.48096 (-3.746)
Employeur	6.03681 (1.083)
Indépendant	-8.66657 (-4.822)
Aide familial	-10.58131 (-4.581)
Apprenti-stagiaire	-18.19980 (-2.917)
Strate urbain	15.13028 (8.264)

Effet préfecture

Conakry	5.80224 (1.710)
Boffa	5.05667 (1.071)
Boké	-5.91209 (-1.382)
Coyah	5.29788 (0.984)
Dubr	-2.76887 (-0.473)
Forékari	-7.67589 (-1.431)
Fri	-4.11983 (-0.864)
Kindia	4.21977 (1.031)
Téléélé	-2.24928 (-0.475)
Dalaba	3.73219 (0.773)
Gaoual	10.39962 (1.671)
Koundara	-8.56388 (-1.624)
Koundia	-9.64593 (-1.774)

Né louma	-9.50730 (-1.751)
Mali	8.32686 (1.507)
Mamou	5.47347 (1.257)
Pita	-0.93618 (-0.200)
Labé	3.28309 (0.746)
Tougué	-6.10359 (-1.153)
Dabola	10.58749 (1.722)
Dinguiraye	-7.36795 (-1.362)
Farama	4.87575 (1.049)
Kankan	0.94525 (0.231)
Kérouané	-7.52330 (-1.298)
Kouroussa	-10.98659 (-1.414)
Mandiane	-8.87703 (-1.823)
Siguiri	-6.94187 (-1.459)
Guéckédou	-0.03173 (-0.008)
Kissidougou	10.36679 (2.497)
Lola	-7.09663 (-1.432)
Macenta	-6.18498 (-1.363)
Nzérékoré	-10.77408

Le ratio RENFSCCL diminue lorsque la proportion des filles dans le ménage augmente et aussi avec l'âge du chef de ménage. Il augmente par contre avec la dépense par tête dans le ménage; on constate ici un effet "richesse". Lorsque le niveau scolaire du chef de ménage passe de "sans niveau" à un niveau primaire, RENFSCCL augmente, ainsi qu'avec les autres niveaux (le signe de la modalité "post-universitaire" ne doit pas être considéré car l'effectif des chefs de ménage de ce niveau est négligeable et donc insuffisamment représentatif).

Lorsque le chef de ménage exerce dans le secteur public, ou en indépendant dans le secteur alimentaire, il envoie relativement plus ses enfants à l'école.

Le statut du chef de ménage agit également sur la proportion des enfants scolarisés. Lorsqu'il est salarié, il scolarise relativement peu ses enfants. Outre une réduction des dépenses

quand les enfants ne sont pas scolarisés, le travail des enfants constitue un moyen pour percevoir des revenus d'appoint, notamment dans les métiers où le risque est plus important (indépendant dans le commerce) et/ou le revenu est faible (aide familial).

Lorsque le ménage réside en milieu urbain, la proportion des enfants scolarisés progresse. La prise en compte de l'effet "préfecture" montre que le fait d'habiter Kissidougou, Dabola ou Konakry par exemple augmente les chances de scolarisation des enfants.

Pour localiser les préfectures où un effort plus important doit être déployé, il suffit de voir celles dont le coefficient est affecté d'un signe négatif. Il ne s'agit pas uniquement du nombre d'écoles disponibles; il faut considéré l'ensemble des infrastructures: routes pour l'accès, disponibilité de l'eau (pour éviter que les enfants soient pris par les tâches comme chercher l'eau, le bois...). L'enquête de 1994-95 comporte des question relatives à ces aspects; il est possible dans un travail ultérieur, de voir l'impact des tâches ménagères ou de l'aide fourni dans l'exploitation familiale sur la scolarisation des enfants et auparavant sur leur absentéisme et/abandon.

V.12 Les déterminants de la scolarisation:

Quelles sont les variables qui expliquent la scolarisation ou non des individus:

T51.3 Explication de la scolarisation des individus.

Sigles des variables	Coefficient(t student)		
	Ensemble	Urbain	Rural
ISEX	0.52 (22.15)	0.52 (19.77)	0.51 (9.70)
IAGE	0.53 (22.22)	0.53 (20.61)	0.53 (10.76)
IAGE2	-0.02 (-26.81)	-0.02 (-24.75)	-0.029 (-11.97)
ROPEDUC	0.53 (32.64)	0.46 (27.81)	1.077 (19.44)
AGECH	-0.003 (-1.51)	-0.0002 (-0.104)	-0.006 (-1.47)
STRAT	0.39 (21.56)	--	--
NIPR1	1.99 (1.39)	1.97 (1.38)	2.67 (3.08)
NIPR2	0.23 (3.65)	0.12 (1.4)	0.79 (4.04)
NIPR3	0.50 (4.99)	0.50 (2.74)	1.22 (5.20)
NIPR4	0.77 (5.00)	0.75 (4.52)	0.56 (1.23)
NIPR5	1.03	0.70	1.63

	(10,49)	4,91	(4,95)
NIMR6	0,85	0,83	1,10
	(5,87)	(2,53)	(1,88)
NIMR7	1,12	1,02	--
	(2,57)	(2,53)	--
NIMR8	-0,18	-0,22	-0,10
	(-14,13)	(-11,95)	(-5,15)
NIMR1	-5,32	-4,65	--
	(-0,31)	(-0,72)	--
NIMR2	0,18	0,10	0,22
	(1,72)	(0,22)	(1,70)
NIMR3	0,45	0,43	0,28
	(2,75)	(2,65)	(0,75)
NIMR4	0,93	0,93	--
	(3,53)	(3,60)	--
NIMR5	1,08	0,77	3,64
	(6,09)	(5,72)	(3,81)
NIMR6	1,78	1,72	1,74
	(5,23)	(5,02)	(1,36)
NIMR7	0,11	-0,46	7,56
	(0,12)	(-0,55)	(0,20)
NIMR8	-0,07	-0,13	-0,03
	(-9,23)	(-9,92)	(-2,12)
PRME	0,20	0,22	0,09
	(5,88)	(6,40)	(1,56)
MRME	0,05	0,07	0,03
	(1,80)	(2,25)	(0,48)

Les résultats des estimations économétriques sont conformes aux observations suggérées par l'analyse des tableaux. L'avantage ici est évidemment de pouvoir mieux évaluer la portée relative de chaque variable.

Le fait d'être une fille réduit les chances d'être scolarisé. Le coefficient est négatif et très significatif. L'âge intervient d'abord positivement et très vite, son effet devient négatif. En témoigne la valeur du coefficient de la variable IAGE2.

Plus la part consacrée à l'éducation dans la dépense totale du ménage augmente plus sont importantes les chances d'être scolarisés pour les enfants qui y vivent. Il n'y a pas de différence notable dans l'influence des variables, selon le milieu de résidence des individus.

Bien qu'avec un coefficient moyennement significatif, l'âge du chef de ménage influence négativement les chances de scolarisation des enfants. Ce résultat, conforme à d'autres travaux (De Vreyere(1993) pour l'âge du père) peut trouver une explication dans la version non altruiste de la théorie des contrats. Cette réduction de l'incitation à investir dans l'éducation, avec l'accroissement de l'âge du chef de ménage, est plus accentuée en milieu rural.

L'absence d'un des parents dans le ménage réduit fortement la probabilité d'accès des enfants à l'école. Cette réalité davantage vérifiée en ville qu'à la campagne; et le poids de l'absence du père y paraît un handicap relativement plus important. Cela pourrait tenir au fait qu'à la campagne la société joue un rôle de palliatif.

L'élévation du niveau d'instruction du chef de ménage accroît significativement la proportion des enfants que le ménage scolarise.

On remarque à nouveau l'intérêt que pourra constituer la généralisation des campagnes d'alphabétisation, auprès des adultes. Comme avec le niveau primaire, on augmenterait ainsi leur propension à scolariser les enfants.

Le ratio nombre de classe/population, par préfecture estimé plus haut nous a suggéré d'introduire l'effet "préfecture" comme variable explicative de la probabilité qu'un individu soit scolarisé. Le tableau T51.4 donne les résultats de cette investigation, avec l'introduction de l'état matrimonial de l'individu et de son statut d'occupation. Les estimations distinguent le milieu rural et urbain et le cas des filles.

Tableau T51.4 Explication de scolarisation des individus (suite)

	E N F A N T			F I L L E		
	Ensemble Coefficient (T de student)	Urbain Coefficient (T de student)	Rural Coefficient (T de student)	Ensemble Coefficient (T de student)	Urbain Coefficient (T de student)	Rural Coefficient (T de student)
L'effet préfecture:						
Prcon	0,39 (13,52)	0,07 (3,32)		0,56 (9,05)	0,14 (4,09)	
PrBof	-0,10 (-0,72)	0,39 (1,40)	0,42 (1,96)	-0,11 (-0,46)	-0,44 (-1,75)	1,78 (2,47)
PrBok	-0,11 (-1,06)	0,16 (1,30)	-1,90 (-3,77)	0,17 (0,95)	0,27 (1,42)	-1,13 (-0,95)
PrCoy	0,75 (4,06)	0,57 (2,75)	1,38 (3,16)	0,90 (3,32)	0,84 (2,80)	1,24 (1,19)
PrDub	0,06 (-0,33)	0,30 (3,27)	-1,40 (-3,23)	-0,14 (-0,45)	0,51 (1,48)	-7,04 (-0,52)
PrFer	-1,25 (-3,53)		-3,12 (-0,49)	-2,40 (-2,35)		-0,27 (-0,47)
PrFnl	-0,06 (-0,44)	-0,12 (-0,96)	-4,14 (-1,42)	0,10 (0,50)	-0,12 (-0,60)	-1,94 (-0,41)
PrKin	0,26 (-2,43)	0,03 (0,26)	1,12 (2,25)	0,27 (1,41)	0,00 (0,02)	1,69 (2,30)
PrTel	-1,23 (-5,17)		-0,17 (-0,75)	-1,03 (-2,63)		0,75 (1,20)
PrDal	0,21 (1,26)	0,46 (1,83)	1,32 (3,77)	0,26 (0,94)	0,77 (1,24)	1,13 (1,47)
PrGso	0,32		1,24	0,42		2,14

	(1.21)		(4.48)	(1.00)		(2.76)
PrKou	-0.53	-0.54	-1.20	-0.53	-0.78	0.17
	(-2.70)	(-2.83)	(-1.63)	(-1.69)	(-2.41)	(0.15)
PrKon	-1.46	-1.31	-0.95	-1.61	-1.53	-1.57
	(-5.01)	(-4.19)	(-1.82)	(-2.04)	(-2.79)	(-0.47)
PrNai	-2.88		-1.34	-1.23		-1.47
	(-4.01)		(-2.57)	(-1.62)		(-0.69)
PrKai	-0.32		0.72	-0.13		1.75
	(-1.24)		(2.90)	(-0.40)		(2.32)
PrMan	-0.10	0.25	0.03	-0.05	0.19	0.80
	(-0.73)	(1.26)	(0.14)	(-0.23)	(0.66)	(1.03)
PrPit	-0.12	0.74	-0.24	0.57	0.57	1.33
	(-0.50)	(2.31)	(-0.39)	(2.19)	(2.41)	(2.16)
PrLap	0.14	0.35	0.33	0.57	0.37	1.24
	(0.93)	(1.63)	(2.57)	(2.21)	(2.10)	(2.12)
PrTou	-1.00	-1.03	-0.41	-1.00	-0.55	-1.28
	(-4.06)	(-3.22)	(-0.92)	(-2.23)	(-1.10)	(-0.48)
PrDab	0.40	0.32	-0.21	0.39	0.57	-0.59
	(2.01)	(2.21)	(-1.15)	(1.57)	(1.63)	(-0.36)
PrBin	-1.93		-0.35	-2.09		-1.23
	(-5.45)		(-2.40)	(-3.08)		(-1.02)
PrFar	0.24	0.20	0.60	0.27	0.10	1.54
	(1.82)	(1.23)	(2.18)	(1.32)	(0.44)	(2.03)
PrKan	0.19	0.13	-0.143	0.30	0.09	-0.33
	(1.37)	(1.17)	(-1.16)	(1.31)	(0.54)	(-0.27)
PrKer	-0.72	-0.20	-5.76	-1.52	-1.23	-1.52
	(-2.91)	(-1.04)	(-1.32)	(-2.57)	(-1.94)	(-0.44)
PrKor	-1.16		-0.11	-1.21		-1.51
	(-2.50)		(-0.23)	(-1.24)		(-0.45)
PrMan	-0.27	0.18	-0.06	-0.40	-0.13	-0.02
	(-1.74)	(0.75)	(-0.21)	(-1.52)	(-0.41)	(-0.02)
PrSig	-0.57	-0.61	-0.49	-0.83	-0.93	-0.74
	(-3.91)	(-3.61)	(-1.32)	(-3.17)	(-3.34)	(-0.62)
PrBay	-0.17	-0.32	0.73	-0.15	-0.44	1.62
	(-1.74)	(-1.50)	(2.45)	(-0.62)	(-1.30)	(2.22)
PrQue	-0.32	-0.24	0.52	-0.29	-0.62	1.52
	(-2.53)	(-1.20)	(2.74)	(-1.44)	(-1.92)	(2.16)
PrKis	0.29	-0.30	1.59	0.04	-0.75	2.42
	(2.25)	(-1.55)	(2.13)	(0.21)	(-2.65)	(3.37)
PrLoi	-0.10	-0.06	0.75	0.17	0.55	1.13
	(-0.61)	(-0.20)	(2.22)	(0.63)	(1.42)	(1.23)
PrWae	-0.07	-0.50	1.14	-0.13	-0.48	1.07
	(-0.47)	(-2.94)	(4.40)	(-0.77)	(-1.90)	(1.27)
PrNze	-0.41	-0.94	0.96	-0.41	-0.91	1.53
	(-0.17)	(-6.95)	(5.66)	(-2.54)	(-4.26)	(2.25)
PrYom	-0.44		0.66	-0.66		1.17
	(-1.33)		(2.44)	(-1.32)		(1.43)

L'effet statut d'occupation:

SDSai	-0.33	1.04	1.90	0.23	-0.22	1.76
	(-3.32)	(4.60)	(2.63)	(1.22)	(-0.77)	(2.88)
SDEmp	-0.32	-1.4	2.53	-2.30	-2.71	
	(-0.32)	(-1.3)	(2.22)	(-2.25)	(-2.22)	
SDInd	-0.54	-0.9	0.21	-0.44	-0.77	0.33
	(-2.73)	(-2.17)	(1.24)	(-2.35)	(-2.71)	(1.42)

SFAId	-1,41 (-21,93)	-1,6 (-11,55)	-0,75 (-11,75)	-1,51 (-13,09)	-0,41 (-0,55)	-0,69 (7,14)
SFAgr	-2,16 (-15,87)	-2,55 (-17,89)	-0,58 (-1,10)	-1,67 (-6,30)	-7,40 (-1,75)	1,75 (1,77)
SFWon	0,91 (27,92)	-0,69 (30,39)	1,07 (16,13)	0,78 (12,97)	0,53 (13,01)	0,94 (7,71)

L'effet de l'état matrimonial:

SfaMar	-4,44 (-17,36)	-4,68 (-14,76)	-4,25 (-11,73)	-3,75 (-12,42)	-2,81 (-12,55)	-2,10 (-2,57)
SfaDi	-0,92 (-2,51)	-0,99 (-2,58)	-2,72 (-0,73)	-0,81 (-1,32)	-1,06 (-1,75)	-2,53 (0,18)
SfaSep	-0,26 (-0,32)	-0,33 (-0,76)	-2,54 (-0,53)	0,17 (0,26)	0,02 (0,02)	-2,50 (0,15)
SfaJMr	0,66 (11,12)	0,57 (7,30)	0,53 (2,69)	1,22 (5,04)	1,05 (9,11)	1,27 (1,17)
SfaVeu	-0,22 (-1,30)	-1,32 (-1,72)	0,78 (0,77)	-0,17 (-0,33)	-0,31 (-0,40)	-4,94 (0,11)
SfaAut	-0,19 (-0,13)	-0,27 (-0,23)		-2,71 (-0,34)	-4,32 (-0,47)	
SfaNDe	1,07 (19,65)	0,99 (17,14)	1,44 (2,02)	1,73 (12,70)	1,24 (14,37)	3,27 (2,72)

La définition des sigles des variables citées ici figurent dans l'annexe T A.2.

Ces résultats permettent d'évaluer les faiblesses (et les forces) de chaque préfecture. Comme au niveau national, le milieu rural est désavantagé au niveau de plusieurs d'entre elles.

Un signe positif du coefficient et une statistique T supérieure à 2 (comme à Conakry par exemple) témoigne qu'il est avantageux de résider dans la commune concernée pour augmenter ses chances d'être scolarisé.

La distinction entre les milieux rural et urbain permet de déceler pour chaque préfecture le milieu où l'effort doit être concentré.

Le fait d'être célibataire augmente fortement les chances d'être scolarisé (les coefficients de la variable SfaJMR sont significatifs partout, sauf pour les filles en milieu rural).

Pour parfaire cette analyse, il faudrait disposer d'informations sur l'infrastructure publique disponible dans les préfectures. Ensuite, intégrer les tâches que les enfants effectuent dans le ménage et évaluer l'impact de l'éloignement du marché ou des points d'eau, ...

Une enquête spécifique permettrait de déterminer les variables (et leur poids respectif) qui expliquent les résultats scolaires des enfants.

En effet, il nous semble que cette variable doit être endogénéisée dans une première étape; on la ferait alors dépendre de variables socio-économiques d'environnement de l'élève (familiales et d'infrastructures publiques). Elle sera ensuite retenue comme variable explicative du taux d'enfants scolarisés

par ménage, dans une seconde étape. L'échec scolaire constitue un facteur dissuasif de scolarisation.

Parmi les freins à l'éducation, on devra évaluer l'état de santé et/ou de la malnutrition des enfants.

V.2 Les spécificités de la demande d'éducation pour les filles.

Les modèles testés pour estimer les déterminants de la scolarisation des filles font intervenir les mêmes variables que celles retenues précédemment.

L'objectif est de mettre en valeur, lors de l'interprétation des résultats, les différences de sensibilités par rapport aux enfants en général, en vue de déceler les mesures de nature à encourager la scolarisation des fillettes et des jeunes filles. L'effet rural par exemple est relativement plus élevé²².

Tableau T 52.1: Liste des variables: sigles, définitions et statistique descriptive. (cas des filles seulement)

Sigles	Variables significatives	Moyenne % ou pourcentage **	
		Ensemble	Rural
ENFSOL	L'enfant est scolarisé: 1 si Oui	24.93 **	8.71 **
IAGE	Age actuel de l'enfant	15.56 *	15.09 *
IAGEE	AGE * AGE		
RDPEduc	Part des dépenses d'éducation dans la dépense totale du ménage	1.20 *	0.36 *
AGECM	Age du chef de ménage	48.62 *	49.76 *
STRAT	Vaut 1 si le milieu de résidence est urbain	67.17 **	
NIPR1	Père a un niveau préscolaire: 1 si oui	0.05 **	0.04 **
NIPR2	Père a un niveau primaire: 1 si oui	6.30 **	4.64 **
NIPR3	Père a un niveau secondaire: 1 si oui	4.01 **	1.67 **
NIPR4	Père a un niveau secondaire: 2 si oui	1.75 **	0.67 **
NIPR5	Père a une formation technique: 1 si oui	5.36 **	1.01 **
NIPR6	Père a un niveau universitaire: 1 si oui	2.74 **	0.32 **
NIPR7	Père a un niveau post-universitaire: 1 si oui	0.42 **	0.00
NIPR8	Père sans niveau d'instruction: 1 si oui	78.35 **	71.05 **
NIMR1	Mère a un niveau préscolaire: 1 si oui	0.02 **	0.00
NIMR2	Mère a un niveau primaire: 1 si oui	3.43 **	1.25 **
NIMR3	Mère a un niveau secondaire: 1 si oui	3.17 **	0.45 **
NIMR4	Mère a un niveau secondaire: 2 si oui	0.71 **	0.00
NIMR5	Mère a une formation technique: 1 si oui	2.45 **	0.24 **
NIMR6	Mère a un niveau universitaire: 1 si oui	0.26 **	0.08 **

²² Pour établir les comparaisons, il faut observer la valeur des coefficients, plus que les t de Student. En effet, comme l'effectif sur lequel est réalisé l'estimation est réduit de moitié, cela entraîne une diminution de ces statistiques. Il suffira donc que le coefficient demeure significativement différent de zéro.

NIMRT	Mère à un niveau post-universitaire: si oui	0,00	0,00
NIMRS	Mère sans niveau d'instruction: si oui	37,20 %	37,10 %
PRME	Père dans le ménage: si oui	44,52 %	49,88 %
MRME	Mère dans le ménage: si oui	50,26 %	54,91 %

L'analyse de ces données donne des conclusions comparables à celles développées à propos du tableau T51.0. La proportion des filles ne vivant pas dans le même ménage que leur père et/ou leur mère est plus élevée (ici PRME vaut 44,52 contre 52 % pour l'ensemble; pour MRME, les % sont respectivement 50,26 et 57,38).

Tableau T52.2 Explication de la scolarisation des filles

Sigles des variables	Coefficient(t étudiant) Ensemble	Coefficient(t étudiant) Urbain	Coefficient(t étudiant) Rural
ENFSOL	--	--	--
IAGE	0,54 (13,24)	0,57 (13,02)	1,43 (6,15)
IAGE2	-0,02 (-15,99)	-0,02 (-15,41)	-0,073 (-6,49)
RDPEDUC	0,45 (20,05)	0,42 (18,20)	0,73 (8,68)
AGECH	0,001 (0,41)	0,003 (0,74)	0,003 (0,47)
STRAT	0,37 (13,14)	--	--
NIPR1	2,39 (1,45)	2,29 (1,39)	10,09 (0,12)
NIPR2	0,40 (3,36)	0,19 (1,55)	1,04 (2,36)
NIPR3	0,62 (4,29)	0,42 (2,73)	1,57 (4,27)
NIPR4	0,64 (3,20)	0,50 (2,42)	1,38 (2,27)
NIPR5	1,32 (9,44)	1,16 (8,26)	2,05 (4,05)
NIPR6	1,08 (5,30)	0,93 (4,63)	4,97 (2,57)
NIPR7	1,16 (1,90)	1,09 (1,32)	--
NIPR8	-0,25 (-11,95)	-0,25 (-10,03)	-0,14 (-2,78)
NIMR1	-5,16 (-0,34)	-5,06 (-0,37)	--
NIMR2	0,34 (2,23)	0,27 (1,74)	0,40 (0,22)
NIMR3	0,34 (3,88)	0,62 (3,77)	0,44 (0,45)
NIMR4	1,06 (2,75)	1,09 (2,84)	--
NIMR5	1,12	0,99	15,34

	(4.97)	(4.42)	(2.45)
NIMR6	1.86	1.78	3.51
	(4.01)	(3.75)	(1.79)
NIMR7	2.08	2.03	--
	(0.61)	(0.62)	--
NIMR8	-0.11	-0.16	-0.05
	(-8.06)	(-7.80)	(-2.30)
FRME	0.27	0.28	0.12
	(5.04)	(4.76)	(0.92)
MRME	0.11	0.12	0.06
	(2.22)	(2.27)	(0.47)

Les résultats vont dans le même sens que ceux observés pour l'ensemble des enfants. Des différences d'intensité apparaissent cependant. Par exemple, l'effet de la part de la dépense consacrée à l'éducation est relativement moins élevé. Cela pourrait signifier que lorsque les ménages manifestent un intérêt relatif plus grand pour l'éducation, les filles en profitent moins que les garçons.

L'âge du chef de ménage n'a plus de porté, contrairement à ce qui a été observé pour l'ensemble des enfants²³. Apparemment, l'incitation à scolariser les filles n'obéit pas à la version non altruiste de la théorie des contrats. Cela pourrait s'expliquer par le fait que dans ces sociétés, la règle est que la fille rejoint le mari; de ce fait l'investissement en éducation ne profite pas à ses parents.

De ces résultats, il ressort que la propension des ménages à scolariser les filles obéit à des logiques de comportement relevant d'une rationalité relativement différente de ce qu'il est coutume d'observer. Cela indique l'existence probable d'autres contraintes. Le rapport (MEPU/FP (1994.b)) évoque les agressions dont sont victimes les filles. De telles situations transcendent la portée des variables considérée ici, comme les caractéristiques relatives à l'âge du chef de ménage, par exemple.

Les différentes variables conservent le sens de leur effet lorsque l'estimation est effectuée sur les milieux urbain et rural séparément.

Comme observé précédemment, une enquête spécifique sur les motivations des ménages par rapport à leurs enfants permettrait de détecter les facteurs qui pourraient les inciter à les scolariser davantage. S'agit-il des programmes à modifier (incorporer des matières jugées opportunes dans la formation des filles)? S'agit-il des horaires à réaménager ou encore des périodes des vacances, plus compatibles avec les activités par région. Faut-il soutenir les ménages dans le financement des dépenses occasionnées par la scolarité des enfants?

²³ Cela signifie que pour les garçons, cette variable est "encore plus significative".

VI Les recommandations:

Cette étude du système éducatif Guinéen aura permis d'une part d'établir un diagnostic sur la situation de l'alphabétisme, de la scolarisation ...et d'autre part de proposer quelques mesures susceptibles de remédier à la situation.

Le premier paragraphe de cette section récapitule ces propositions et le second, sous forme d'épilogue vise à mettre en valeur les fruits à attendre des efforts qui seront déployés. Il constitue une réflexion sur l'éducation, comme facteur essentiel du développement.

Les limites de cette étude portent sur la perception de l'école par les ménages Guinéens. Les observations qu'elle contient à cet égard -et qui ont permis d'expliquer l'influence de certaines variables - proviennent de discussions informelles. Il nous semble qu'une enquête spécifique sur les attentes des ménages, devrait permettre de mieux cerner les actions à mener pour que l'école en Guinée réponde davantage à leurs aspirations et de ce fait favorise leur adhésion.

VI.1 Les recommandations suggérées par l'étude:

Deux classes de recommandations sont suggérées par cette étude. La première concerne l'Offre en matière d'éducation; la seconde relève les mesures incitatives qui pourraient encourager les ménages à scolariser leurs enfants, et notamment les filles. Elle porte donc sur la Demande.

VI.11 Du côté de l'Offre:

Un effort particulier doit être réalisé en vue d'augmenter la disponibilité des classes. Réduire le nombre d'élèves par classe va améliorer la qualité de l'enseignement, le rendement de l'investissement en éducation et encourager les ménages à scolariser leurs enfants.

Il nous est apparu qu'en Guinée, l'éducation est en compétition avec d'autres métiers (petit commerce d'analphabètes... et même le mariage, dans le cas des filles, nous a été cité comme un "métier"). Pour que les gens y adhèrent, l'éducation doit déboucher sur une formation qui améliore le sort des individus.

Pour réduire le nombre d'élèves par classe, dans une première phase on pourrait réaménager les horaires pour doubler le taux d'utilisation des classes disponibles.

Au lieu que les élèves viennent de 8 h 30 à midi et de 14 h 30 à 17 h²⁴, il faudrait: qu'un groupe vienne de 7 h 30 à 10h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, l'autre groupe viendrait de 10 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30.

²⁴ Dans d'autres écoles, il y a un horaire continue, jusqu'à 14 h.

Dans cette hypothèse, le nombre d'enseignants par classe devra être multiplié par deux.

Ce système a fait ses preuves par ailleurs, durant les années 1960, au Maroc par exemple où le climat est pourtant plus rigoureux en hivers.

En milieu rural, on pourrait également envisager de réaménager les périodes scolaires en fonction des travaux agricoles des ménages. Au lieu de conserver les vacances scolaires de Juillet à Septembre, il faudrait les programmer durant les périodes de travail intense dans les exploitations agricoles (période de récolte par exemple).

Pour la définition des zones prioritaires en matière de construction de classes, le service des cartes scolaires est bien conscient de la nécessité de porter l'effort sur les zones où le taux de scolarisation est le plus faible.

Mais il semble ne pas disposer de données fiables à cet égard. A la page 46 du rapport final de "l'enquête sur les informations prioritaires" (ESIP) (EPM Juin (1991)), il est mentionné que "le taux brut de scolarisation dans le primaire enregistré au niveau de l'ESIP est légèrement supérieur à celui fourni par les services de planification de MEPU/FP".

Il indique aussi que la différence proviendrait des "difficultés d'estimation de la population scolarisable (7 à 12 ans) que connaissent ces services".

La discussion avec l'un des responsables nous a permis de constater effectivement que leur travail est basé sur une extrapolation des données du recensement de la population (1983). Ne sont donc pas pris en compte les mouvements migratoires éventuels et les différences de croissance.

Il paraît donc nécessaire de doter les services de la carte scolaire des moyens adéquats pour une meilleure connaissance de la population scolarisable par sous préfecture.

Si l'on s'en tient à l'annuaire statistique de l'enseignement primaire réalisé par les service statistique et planification (1994), il ressort que l'information traité se situe au niveau des préfectures.

Or pour une allocation optimale des ressources, ne faudrait-il pas se situer au niveau des sous préfectures?

On se rapprocherait ainsi davantage des réalités de chaque zone (village).

Du côté de l'offre toujours, il faut assortir les efforts de promotion de l'enseignement privé²⁵ de modalités de "contrôle" pour leur conserver une crédibilité et pour éviter de discréditer l'enseignement.

L'étude de Yvette Cogné (1994) conclue que "la plupart des écoles privées d'enseignement techniques ouvertes autant à Conakry que dans l'intérieur du pays offrent un enseignement de qualité médiocre".

On pourrait penser qu'au lieu d'un contrôle, il soit préférable de laisser le marché opérer la sélection entre les écoles de qualité supérieure et les autres. Mais à notre sens, la Guinée ne peut se permettre de perdre du temps.

Le contrôle en question pourrait consister en la définition préalable des programmes et une inspection périodique pour apprécier le respect des cahiers de charge.

Une modalité alternative, plus efficace mais moins simple à mettre en oeuvre, serait que les examens aient un caractère "national" et que les épreuves, pour tous les niveaux du cursus scolaire soient harmonisées. Un palmarès des taux de réussite par école pourrait être rendu public, avec un effort de large diffusion.

Ce système pourrait être élargi aux écoles du secteur public, en vue d'accorder des primes incitatives aux écoles et enseignants performants (voir notre paragraphe de la section III consacré aux taux de réussite).

L'augmentation du nombre de classes permettra d'améliorer la qualité de l'enseignement là où la scolarisation est relativement répandue. Le succès dans les études et la recherche du rendement contribueront à accroître l'adhésion à l'école.

Il faudrait privilégier dans les efforts de scolarisation et des campagnes d'alphabétisation, non seulement les filles, par rapport aux garçons et le milieu rural, par rapport à l'urbain, mais aussi, concentrer l'attention sur les pauvres.

Une observation intermédiaire entre l'offre et la demande en éducation, a un caractère qualitatif, nous est suggérée par des discussions avec des responsables du secteur. Il semble utile de réfléchir à une "re-définition" de l'école pour mieux l'intégrer aux préoccupations des ménages. Il s'agirait en particulier des programmes des cours.

²⁵ Outre les avantages fiscaux qui consistent à exonérer les institutions d'enseignements des impôt sur les bénéfices, il faut envisager de rendre l'investissement initial moins couteux, en accordant des terrains du domaine privé de l'Etat ou des collectivités locales à des prix préférentiels pour les projets relatifs à l'enseignement.

Pour que les ménages adhèrent à l'école comme ils ont adhéré jadis aux écoles coraniques (pour les garçons surtout), il faut qu'ils y gagnent. Les paysans seraient plus motivés si les enfants venaient avec des idées pour l'amélioration des rendements, par exemple.

Dans plusieurs discussions, il est ressortit que l'école est perçue par les ménages comme relevant d'un schéma qui leur est extérieur, elle constitue un facteur favorisant l'insoumission des enfants, et surtout des filles.

L'école est perçue comme une étape en vue de l'exode vers la ville et donc contribue, selon cette logique, à vider les campagnes.

Une enquête spécifique pourrait être conçue, dans le but de connaître les attentes des ménages, face à l'école.

VI.12 Du côté de la demande:

Des campagnes de sensibilisation doivent être multipliées pour expliquer les mérites de l'éducation.

Le commentaire du tableau 41.9 a révélé que les stratégies en vue d'inciter les ménages à scolariser leurs enfants ne sont pas identiques pour les filles et les garçons. Pour les premières, le plus difficile serait de réussir leur inscription; pour les seconds, il faut davantage lutter contre l'échec et l'abandon.

Pour le milieu rural, on peut suggérer l'implantation d'ONG attribuant des micro-crédits, à l'image de ce que l'US-Aid réalise dans bon nombre de pays en développement. Ces micro-crédits aideront à équiper un tant soit peu les petites exploitations agricoles. Le premier avantage à en tirer sera de libérer les enfants de la contrainte de réaliser des travaux fermiers.

D'un autre côté, cela aidera à augmenter le rendement des exploitations et donc réduira la pauvreté des ménages. Leur prédisposition à s'ouvrir sur des options, qui actuellement leur semble inaccessibles, sera plus étendue.

VI.2 L'éducation: facteur essentiel pour le Développement.

L'éducation de la population constitue d'un avis unanime la pièce centrale de toute stratégie de développement.

Elle contribue à donner aux individus une meilleure conscience d'eux-même, une évaluation de leurs forces et de leurs faiblesses, une mesure de leur ignorance. Elle favorise la connaissance par les citoyens de leurs droits mais aussi de leurs obligations.

L'éducation conduit les gens à réclamer leurs droits et plus généralement à contribuer à moraliser la société. En Italie par exemple, il a été observé que les progrès en matière de

scolarisation dans le sud ont augmenté la propension des individus à dénoncer les mafiosi. Ailleurs, elle réduit l'acceptation de la corruption. Que ce soit au niveau des corrompus ou de ceux à qui la corruption est réclamée²⁶.

Eduquer la femme est encore un objectif plus impératif. Cet effort favorise une meilleure valorisation du capital humain. La femme éduquée comprend mieux l'intérêt des vaccins pour ses enfants²⁷. Elle perçoit davantage la nécessité de former ses progénitures. Enfin, elle l'aide non seulement à comprendre comment pratiquer la contraception mais surtout à interioriser l'intérêt d'une maîtrise du nombre d'enfants à mettre au monde.

Il apparaît ainsi incontestable que l'éducation de la femme constitue un facteur de croissance endogène; voir Lucas (1988) ou encore Montmarquette (1989) qui mesure, sur données empiriques, l'impact de l'investissement en éducation sur la croissance économique au Québec. Un tel investissement doit permettre selon nous à un pays comme la Guinée de rentrer dans un cercle vertueux de développement²⁸.

De ces considérations, il ressort que tous les efforts faits pour rationaliser le fonctionnement de l'économie sont tributaires de l'éducation. Qu'il s'agisse d'assainir l'administration, de fournir aux entreprises la main d'oeuvre qualifiée requise ou plus généralement de donner une perception positive du travail. Une éducation civique doit aider à percevoir le travail comme un facteur d'épanouissement de l'hôte humain, et pas comme une corvée accomplie uniquement dans le but de percevoir un revenu.

Si la perception d'un revenu est légitime, encore faut-il admettre qu'elle doit être en liaison avec la quantité et la qualité du travail fourni. Le goût du travail et du travail bien fait provient d'une rigueur que l'éducation contribue à ériger en culture dans une société.

²⁶ Dans bon nombre de pays, l'un des freins au développement de l'investissement et surtout de l'investissement étranger - essentiel pour assurer les transferts de savoir en tout genre - est constitué par l'existence de procédures peu orthodoxes.

²⁷ Plusieurs études sur le rôle du capital humain dans la croissance économique ont insisté sur les liens entre celle-ci et la santé des populations. Les indices composites de développement des ressources humaines accordent un poids important à la fois aux indicateurs de scolarisations et de santé des individus.

²⁸ Actuellement, le cercle est "viciieux". Le peu d'éducation contraint les gains de productivité (capacité d'intégrer le progrès technique, capacité de management en général); d'où un maintien de la pauvreté: un faible PIB/tête, d'autant plus que le taux de natalité reste élevé. Ces deux facteurs rendent plus difficiles une généralisation de l'éducation. Il faudrait donc rompre ce cercle.

Enfin, faudrait-il dans un pays comme la Guinée, où 80 % de la population est musulmane, rappeler -pour inciter ménages à scolariser leurs enfants- que les premières paroles révélées dans le Coran constituent une éloge à la lecture et à l'enseignement. Dans un de ses discours d'orientation, le prophète exhorte les croyants à "demander la science du berceau jusqu'au tombeau".

ANNEXES

TA 1 Classement des individus selon le diplôme le plus élevé
et les classes de dépense

TA.1 E

Classes de dépense

diplôme le plus élevé	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	TOTAL
CEPE	--	2	32	53	115	65	48	102	417
BESC	--	--	5	16	61	51	30	91	254
Bac partiel	--	--	3	6	21	11	10	42	93
Bac partie2	--	--	3	4	15	17	14	30	55
C A P	--	--	11	14	65	53	59	168	370
B T S	--	--	2	4	8	9	6	19	48
D E S	--	--	2	4	50	43	37	179	315
D E A	--	--	--	--	1	--	1	2	7
Doctorat,Phd	--	--	--	--	--	2	1	7	10
Autres	--	--	--	--	--	--	--	1	1
Aucun diplôme	--	5	55	66	155	68	75	103	547
Non déclaré	28	1088	4269	3934	5714	3060	1726	2737	22536
TOTAL	28	1095	4382	4101	6205	3399	2009	3484	24703

TA.1 U

Classes de dépense

diplôme le plus élevé	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	TOTAL
CEPE	--	11	37	97	62	47	99	353
BESC	--	1	9	55	49	30	91	235
Bac partiel	--	2	2	18	9	10	41	82
Bac partie2	--	2	4	15	17	15	29	82
C A P	--	7	13	55	48	56	162	341
B T S	--	2	4	7	9	6	19	47
D E S	--	2	4	46	43	36	174	305
D E A	--	--	--	1	--	1	5	7
Doctorat,Phd	--	--	--	--	2	1	7	10
Autres	--	--	--	--	--	--	1	1
Aucun diplôme	--	11	36	122	81	67	101	418
Non déclaré	129	1079	1822	4088	2670	1624	2625	14038
TOTAL	129	1117	1932	4504	2990	1893	3354	15919

TA.1 R

Classes de dépense

diplôme le plus élevé	Moins de 50000	50001 A 100000	100001 A 200000	200001 A 300000	300001 A 500000	500001 A 700000	700001 A 900000	900001 ET PLUS	TOTAL
CEPE	--	2	21	16	18	3	1	3	64
BESG	--	--	4	7	6	2	--	--	19
Bac partiel	--	--	1	4	3	2	--	1	11
Bac partie2	--	--	1	--	--	--	1	1	3
C A P	--	--	4	1	10	5	3	6	29
B T S	--	--	--	--	1	--	--	--	1
D E S	--	--	--	--	4	--	1	5	10
Aucun diplôme	--	5	44	30	33	7	8	2	129
Non déclaré	28	959	3190	2111	1626	390	102	112	8518
TOTAL	29	966	3265	2169	1701	409	116	130	8784

TA.2 Liste des variables de l'estimation
dont les résultats figurent au tableau T51.4

Sigles	définition des variables	E N F A N T		F I L L E	
		Pourcentage Ensemble	Pourcentage Rural	Pourcentage Ensemble	Pourcentage Rural
PR	Préfectures				
Prcon	Conakry	38.03		38.00	
PrBof	Boffa	2.23	4.86	2.14	4.64
PrBok	Boko	3.66	3.97	3.35	3.59
PrCoy	Coyah	1.27	0.85	1.39	1.05
PrDub	Dubréka	1.13	1.49	1.23	1.77
PrFor	Forékaria	0.85	2.58	0.87	2.66
PrFri	Fria	2.40	1.22	2.37	1.17
PrKin	Kindia	3.50	3.87	3.50	3.71
PrTel	Télé-mélé	1.45	4.42	1.60	4.88
PrDal	Dalaba	1.49	3.01	1.36	2.62
PrGao	Gaoual	0.67	2.03	0.71	2.18
PrKou	Koundara	1.29	1.00	1.35	0.64
PrKon	Koundia	1.29	1.97	1.36	1.81
PrNel	Nérouma	0.83	2.52	0.87	2.66
PrMal	Mali	0.78	2.33	0.93	2.82
PrMam	Mamou	2.28	3.58	2.04	3.14
PrPit	Pita	1.36	2.62	1.52	2.98
PrLab	Labé	2.16	3.78	2.04	3.43
PrTou	Tougué	1.22	1.71	1.11	1.77
PrDab	Dabola	0.90	0.85	0.89	0.97

PrDin	Dinguiraye	1.27	3.87	1.31	3.99
PrFar	Farama	2.21	2.38	2.34	2.94
PrKan	Kankan	3.93	2.54	3.65	2.19
PrKer	Kérouane	0.97	1.55	0.79	1.41
PrKor	Kouroussa	0.45	1.38	0.49	1.49
PrMan	Mandiane	2.10	4.21	2.04	3.83
PrSig	Siguiri	2.41	3.01	2.43	2.90
PrBey	Beyla	2.38	4.82	2.21	4.59
PrGue	Guéckédou	2.90	5.72	3.09	6.21
PrKis	Kissidougou	2.57	4.39	2.72	4.39
PrLol	Lola	1.96	4.19	1.88	3.87
PrNas	Nasenta	2.40	3.42	2.49	3.39
PrNze	Nzérékoré	4.80	7.10	5.01	7.58
PrYom	Yomou	0.88	2.69	0.90	2.74

SO statut d'occupation de l'individu

SOSal	salarié	1.84	0.33	1.35	0.40
SOEmp	employeur	0.07	0.02	0.03	
SOInd	indépendant	14.89	14.93	17.40	16.12
SOAid	aide familial	20.58	51.72	20.93	51.95
SOApr	apprentit-stagiaire	6.10	1.18	3.42	0.44
SONon	non déclaré	56.52	31.82	56.87	31.08

Sfa Situation familiale

SfaMar	Marié	16.82	21.46	29.18	36.03
SfaDiv	Divorcé	0.50	0.39	0.67	0.40
SfaSep	Séparé	0.27	0.20	0.40	0.24
SfaJMr	Jamais marié	31.08	20.06	19.46	9.51
SfaVeu	veuf(ve)	0.16	0.14	0.29	0.20
SfaAut	autres	0.05		0.05	
SfaNDe	non déclaré	51.12	57.74	49.94	53.61

Bibliographie et Documents consultés.

Banque Mondiale (1990) "Mémorandum Economique"

Cogne.Y (1994) "La participation des jeunes filles dans l'enseignement professionnel en Guinée" Conakry MEPU/FP.

De Vreyer P. "La demande d'éducation en Côte d'Ivoire"
Revue d'économie du développement n°3 Septembre 1993.

Diallo O. (1995) "Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages. EIBC Février 1994 - Janvier 1995.
Ministère du Plan et de la Coopération, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.
Division des Enquêtes et Prix.

EPM (1991) "Dimensions sociales de l'ajustement structurel. Enquête sur les informations prioritaires. Rapport Final. Ministère du Plan et des Finances. Projet d'appui au développement socio-économique. EPM

Iddez A (1991) "Endettement et investissement: étude sur un panel de pays en développement". Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état. INSEA Rabat.

Lucas R.E (1988) "On the mechanics of Economic Development".
Journal of Monetary Economics, 22, 3-42.

MEPU/FP (1994) "Annuaire statistiques" de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel.
Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de la Formation Professionnelle. Service Statistique et Planification.

Ministère du Plan et de la Coopération (1995). Direction Nationale du Plan et de l'Economie, Division Etudes et Stratégies Macro-économiques. "Cadrage Macro-économique" Conakry Novembre 1995.

Montmarquette C. (1989) "Le rôle du capital humain dans la croissance économique du Québec".
Cahiers du Centre de Recherche en Développement Economique (CRDE), Université de Montréal.

Montmarquette.C, Mourji.F et Garni.A (1995) "L'insertion des diplômés de la formation professionnelle: application des modèles de durée". Communication aux journées PARADI. Université de Montréal, CRDE. Octobre 1995.

Radiaye Bah A. Kenda Diallo M. et Touré A. (1994), " Secteurs sociaux et restructuration budgétaire".
UNCEF Guinée.

Sow Alhassane (1994) "Enquête sur la scolarisation des filles en milieu rural" Rapport de synthèse Février 1994. MEPU/FP

